



Rapport d'activité 2015



Coquelicots (*Papaver rhoeas*) et bleuets (*Cyanus segetum*)
© CBN du Massif central

1 - GOUVERNANCE

Les instances de gouvernance

- L'Assemblée générale
- Le Conseil d'administration
- Le Bureau
- Le Conseil de direction

2 - GESTION ET PILOTAGE DE LA STRUCTURE

Etats financiers

- Recettes
- Dépenses
- Résultat de l'exercice
- Analyse financière

Bilan social

Développement d'outils de gestion et de pilotage

3 - REPRÉSENTATION DU RÉSEAU

Représentation dans des instances et des manifestations nationales et internationales

- L'équipe salariée
- Le Bureau
- Les directeurs de CBN ou leurs représentants

Renforcement des partenariats et des collaborations scientifiques

10

11
11
11
11
11

14

14
15
16
17
19
21
23

24

25
25
25
25
27

4 - APPUI, ANIMATION DU RÉSEAU ET CENTRE DE RESSOURCES 28

Appui ciblé aux CB(N) d'outre-mer pour consolider le réseau d'expertise ultra-marin

Appui au portage de projets ou d'expertises pour le réseau

- Projet « Zones humides »
- Projet SNB (Flore locale)® et messicoles®

Animation du Conseil de direction et des groupes de travail inter-CBN

- Animation du Conseil de direction
- Animation des groupes de travail inter-CBN

Développement d'un centre de ressources pour les CBN et leurs partenaires

- Déploiement d'un système d'information national sur la flore, la fonge, la végétation et les habitats
- Appui au programme « Référentiels » (TAXREF)
- Rôle de veille et d'accompagnement des CBN

5 - SOUTIEN AUX POLITIQUES PUBLIQUES 40

Accompagnement de l'émergence de nouveaux CBN

- Émergence du CBN Nord-Est
- Émergence de CBN en outre-mer

Soutien à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité

- Élaboration de la Liste rouge pour la flore vasculaire de métropole et animation des démarches régionales
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Mise en place de la Trame Verte et Bleue
- Déploiement du programme de cartographie nationale des habitats (CarHAB)
- Contribution au SINP, à l'ONB et à l'INPN

Expertiser pour le compte de l'état et des institutions publiques

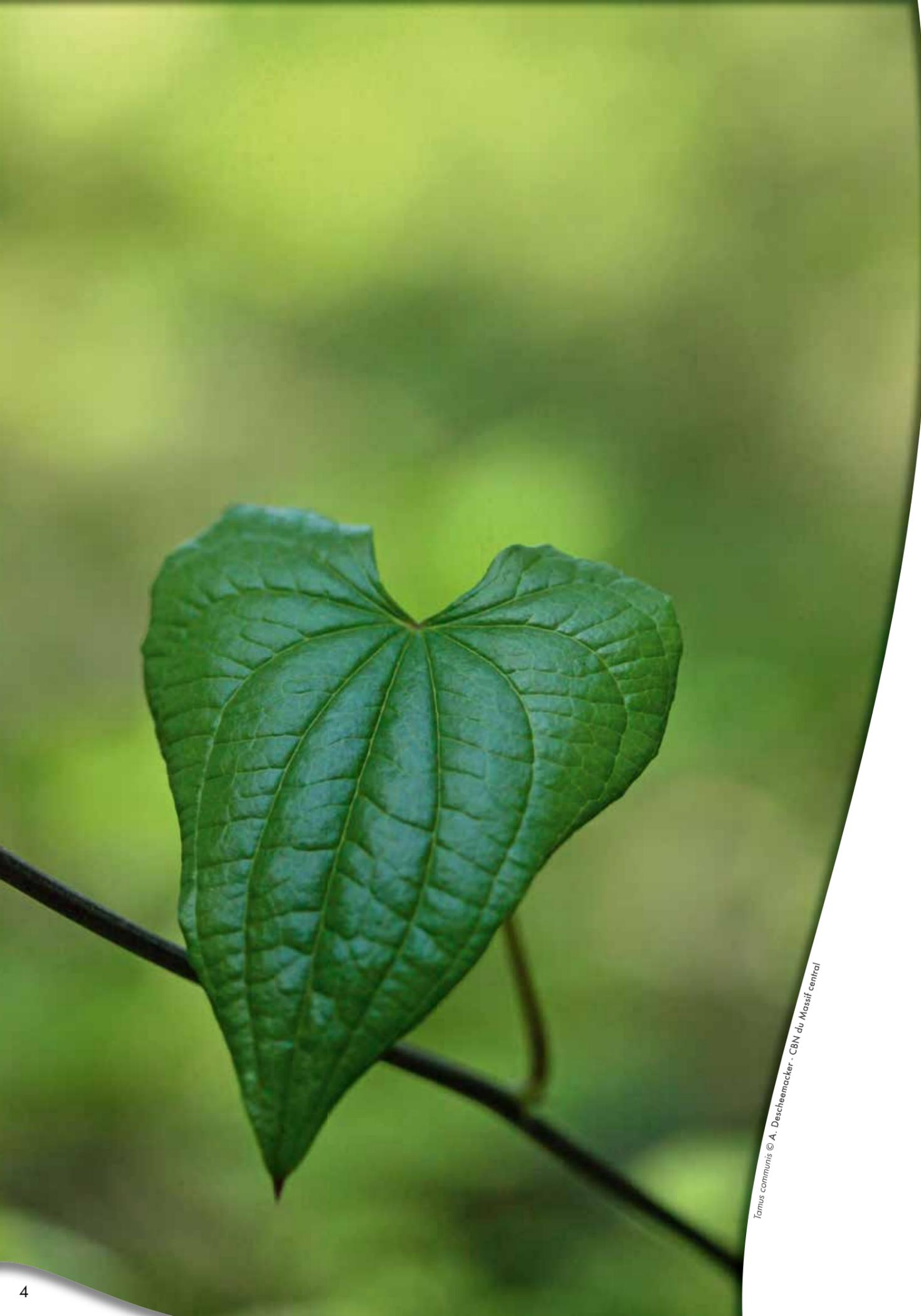
- Plans nationaux d'actions – flore
- Élaboration de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux et aquatiques

6 - CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES 54

Faire connaître et créer du lien au sein du réseau

Diffusion et valorisation des connaissances au niveau national et européen

ANNEXES 58



Tamus communis © A. Descheemacker - CBN du Massif central

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le 26 novembre 2015, le Conseil d'administration de la FCBN a élu son nouveau Président : à cette occasion, et après avoir été Secrétaire général, il m'a confié la responsabilité de présider notre maison commune, dans une période marquée par un chantier législatif important : le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, dont la création de l'Agence française pour la biodiversité constitue une mesure phare.

Si les administrateurs de la FCBN ont initialement exprimé, en 2013, leur souhait de soutenir, sur le principe, la création de cette agence nationale, force est de constater que l'évolution du contexte depuis 2013, a été fortement marquée par le manque manifeste de moyens humains et financiers mobilisés, le manque de cohérence dans la place laissée aux différentes têtes de réseaux, la non intégration d'agents du MNHN, ou encore l'absence de prise en compte du contexte spécifique des CBN. Fin 2015, au regard de cette évolution, l'ensemble des CBN s'inquiète du devenir de leur réseau compte tenu que le projet AFB risque d'induire, à court terme, une déstructuration liée au transfert, au sein de l'AFB, de la mission de « coordination technique des CBN » de la FCBN et de son équipe salariée.

Dès mars 2015, le 2^e séminaire interne de réflexion, relatif au devenir de l'association FCBN, a mis en lumière les difficultés opérationnelles à maintenir une structure associative dépourvue d'équipe salariée, notamment pour assurer la mission de représentation des CBN au niveau national.

Grâce à la mobilisation des représentants des CBN, la Ministre en charge de l'environnement, la Secrétaire d'État en charge de la biodiversité et les parlementaires ont été alertés sur les conséquences prévisibles pour notre réseau. Nos amendements ont été proposés et soutenus, tant devant l'Assemblée nationale que devant le Sénat.

Tout aura été ainsi tenté afin d'alerter et de préserver les missions légitimes de notre fédération, dans un objectif de cohérence globale du projet d'AFB et d'efficacité dans la mise en œuvre de la mission de service public des CBN, tant au niveau local, que national.

Les arbitrages politiques ayant été perdus lors de la 2^e lecture du projet de loi Biodiversité, la FCBN devrait logiquement perdre sa reconnaissance législative, sa mission de « coordination technique des CBN » et son équipe salariée.

Dans ce contexte, je souhaite tout particulièrement remercier l'équipe salariée de la FCBN pour son engagement constant aux côtés des équipes des CBN.

Parmi les actions menées ou les projets finalisés en 2015, je souhaite notamment souligner : le lancement d'un partenariat avec EDF ; la consolidation des outils de partage de données avec les CBN ; le lancement de la pré-évaluation de la liste rouge de la flore vasculaire de métropole, avec l'examen de 3 200 taxons ; l'accompagnement à la mise en œuvre du nouveau règlement européen relatif aux espèces exotiques envahissantes, la poursuite de l'animation du Comité des directeurs et des groupes de travail thématiques rassemblant les référents techniques de chaque CBN, ou encore la création de plaquettes de présentation du réseau des CBN. Bref, tout un ensemble d'actions et de projets qui, peu à peu, contribuait à créer l'identité et la culture communes des CBN, dans le cadre d'une gouvernance adaptée...

Permettez-moi pour conclure, de souhaiter qu'au cours des mois et années qui viennent, les CBN puissent collectivement écrire une nouvelle page de la vie de notre réseau, en imaginant une organisation nouvelle - peut être à travers la mise en place d'un forum fédératif des CBN - contribuant au maintien de la dynamique et de la gouvernance du réseau et qui soit porteuse d'un projet collectif ambitieux, inscrit dans le cadre d'un partenariat équilibré avec l'AFB.

ÉRIC GUELLEC

TERRITOIRES D'AGRÉMENT DES 11 CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX



La Réunion, Mayotte et îles Éparses

REPÈRES

- **11 conservatoires** botaniques agréés par le MEDDE,
- plus de **300 salariés**,
- **2 projets d'agrément**,
- **91 départements** couverts par les territoires d'agrément,
- **7 jardins conservatoires**,
- **9 banques de graines**,
- **+ de 21 millions de données** d'observation sur la flore de France,
- des **dizaines de milliers d'hectares** d'habitats naturels cartographiés.

LES CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX

Une expertise et une mission de service public reconnues...

Bénéficiant d'une reconnaissance législative depuis la loi portant engagement national pour l'environnement dite loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010 (article L. 414-10 du Code de l'environnement), les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) exercent des missions de connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels, d'identification et de conservation de la flore et des habitats rares et menacés, de concours scientifique et technique auprès des pouvoirs publics (État, collectivités territoriales) et de sensibilisation du public. Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel. Dans le cadre de leur mission de service public, et à partir de leurs travaux d'inventaire de terrain, ils priorisent la conservation d'espèces rares ou menacées sur leur territoire d'agrément. En appui à cette stratégie, ils gèrent, en cas de besoin, des banques de graines et des cultures conservatoires. Ils mènent leurs actions de conservation en partenariat avec de nombreuses structures institutionnelles ou associatives.

Les CBN sont aujourd'hui des outils majeurs de la mise en œuvre de la politique de l'État dans le cadre des conventions internationales, des directives européennes, de la législation nationale, pour la connaissance et la protection de la flore sauvage et des habitats naturels.

...mises en œuvre par un réseau de professionnels

Le réseau des CBN emploie plus de 300 personnes et regroupe, hors la structure fédérative, onze structures agréées par le ministère chargé de la protection de la nature (MEDDE) : dix en métropole et une pour La Réunion, Mayotte et les îles Eparses. Deux conservatoires botaniques préparent actuellement un dossier de demande d'agrément aux Antilles et deux projets sont en développement, l'un en Guyane et l'autre en vue d'une couverture géographique complète dans le Nord-Est de la France.

Conservatoire Botanique National



LES 4 MISSIONS DES CBN

(art. D.416-1 et suivants du Code de l'env.)

la connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,



la conservation *in et ex situ*, l'identification et la conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,



l'expertise, la fourniture à l'État, à ses établissements publics, aux collectivités territoriales, d'un concours technique et scientifique en matière de flore sauvage et d'habitats naturels et semi-naturels,



l'information et l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.

jeune pousse de préle © S. Pereira

REPÈRES

mars 2015

Deuxième séminaire interne relatif au devenir de la FCBN dans le cadre du projet de transfert, à l'AFB, d'une de ses missions.

12 juillet 2010

Reconnaissance législative des CBN et de leur fédération (loi Grenelle II).

2004

Recrutement d'un premier salarié.

7 juillet 1999

Arrêté ministériel du Ministère en charge de la protection de la nature approuvant les statuts de la FCBN.

2 avril 2014

Adoption des nouveaux statuts de la FCBN et d'une note de contribution sur la prise en compte de la thématique "flore, fonge, végétation et habitats" au sein de l'AFB.

octobre 2009

Lancement de la constitution d'une équipe scientifique et technique permanente et installation dans des locaux à Montreuil (93).

17 juin 2000

Création de l'association « Fédération des Conservatoires botaniques nationaux ».

...ET LEUR FÉDÉRATION

Conformément à l'article L.414-10, du Code de l'environnement, modifié par la loi Grenelle II du 10 juillet 2010, « Une fédération nationale regroupe l'ensemble des conservatoires botaniques nationaux. Elle assure une coordination technique pour l'exercice de leurs missions et les représente auprès des pouvoirs publics ».

Cette fédération (FCBN), créée en 2000, n'a compté qu'un unique salarié jusque fin 2009. Depuis cette date et grâce au soutien financier du MEDDE, une équipe scientifique et technique a été recrutée. Désormais, la FCBN joue un rôle de tête de réseau et de plate-forme technique de coordination de dossiers nationaux.

Les missions confiées par le MEDDE à la FCBN font l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO).

Une fédération « tête de réseau »...

Fédérant l'ensemble des CBN, la FCBN favorise au sein du réseau l'harmonisation des stratégies et des outils et de développement de la coopération. Elle joue un rôle d'appui, d'animation du réseau et de centre de ressources pour ses membres et leurs partenaires. Elle est l'interlocuteur et le partenaire, au plan scientifique et technique, des pouvoirs publics et notamment du MEDDE, des organismes scientifiques comme le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), et des fédérations nationales de gestionnaires d'espaces naturels. À la demande du MEDDE, elle contribue à compléter la couverture territoriale des CBN en apportant son appui aux projets d'émergence de nouveaux conservatoires botaniques, tant en métropole qu'en Outre-mer.

La FCBN défend un certain nombre d'intérêts communs de ses membres, dont les ressources financières, tant auprès de l'État que des collectivités territoriales, et peut proposer des évolutions à caractère législatif ou réglementaire. Elle a vocation à porter les demandes collectives du réseau et à les discuter auprès des instances afin d'obtenir par exemple l'intégration des CBN dans le service public de l'environnement ou l'inscription de leurs propositions dans les différents programmes d'appels à recherche lancés par les divers ministères (environnement, recherche...) ou groupements (Bureau des ressources génétiques...). Enfin, elle est chargée de mettre en valeur les actions des CBN et de les faire rayonner au niveau national et international.

... et plate-forme technique nationale

Conformément à la volonté du législateur, la FCBN anime l'organisation et la coordination de l'expertise nationale des CBN en s'appuyant sur les connaissances et compétences réunies dans le réseau. Elle apporte son concours à la préparation et la mise en œuvre des politiques du MEDDE en matière de patrimoine naturel, en particulier dans les domaines de la flore sauvage, de la végétation et des habitats naturels et semi-naturels. Son rôle de coordinateur et de soutien technique à la mise en place des politiques du MEDDE est conforté depuis 2010.



Lis martagon (*Lilium martagon* L.) © S. PERERA

1. Gouvernance

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

L'Assemblée générale

Conformément aux nouveaux statuts de la FCBN adoptés le 2 avril 2014, l'Assemblée générale comprend les Présidents de tous les organismes de gestion des CBN, à jour de leur cotisation à la date de la réunion. Par ailleurs, les administrateurs de la Fédération qui ne sont pas Président d'un organisme de gestion de CBN, le Directeur de la FCBN et les directeurs des CBN assistent de droit à l'Assemblée générale avec voix consultative.

L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie à Montreuil à deux reprises en 2015 : le 14 avril et le 26 novembre. Au 31 décembre, les Présidents du CBN de Bailleul et du CBN Sud-Atlantique sont en cours de désignation, suite aux élections régionales de début décembre.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à Montreuil à trois reprises en 2015 : le 10 mars, le 14 avril et le 26 novembre.

Au 31 décembre, les représentants de six CBN devaient être désignés parmi les administrateurs des structures membres de la FCBN : soit au titre d'une première désignation suite à l'adoption, le 2 avril 2014, des nouveaux statuts de la FCBN (CBNBP, CBNM et CBNC), soit au titre d'un renouvellement induit par les élections régionales de début décembre (CBNMed, CBNBI et CBNSA).

Le Bureau

Le Bureau de la FCBN a été partiellement renouvelé lors du CA du 26 novembre compte tenu de la démission de la Présidente et de la Vice-Présidente, dont les mandats électifs régionaux prenaient fin dans le cadre des élections régionales du 6 et 13 décembre 2015. Compte tenu du fait qu'un nombre significatif de CBN a été amené à désigner un nouveau délégué titulaire auprès de la FCBN, suite aux élections régionales de décembre, seul le poste de Président de la FCBN a été pourvu le 26 novembre, afin notamment d'assurer la continuité dans le fonctionnement de la structure. Dans ce cadre, M. Eric GUELLEC succède à Mme Pascale PAVY.

Le Conseil de direction

Le Conseil de direction du réseau regroupe les directeurs de CBN et le Directeur de la FCBN, qui est chargé de son animation. Cette instance aborde des questions à caractère scientifique et technique, dans le cadre défini par le programme d'actions annuel adopté en Assemblée générale.

Vincent LETOUBLON a pris ses fonctions de Directeur du CBN du Massif central, le 23 mars. Thierry CORNIER a succédé à Jean-Marc VALET comme Directeur du CBN de Bailleul, le 1^{er} avril.

REPÈRES (au 31 décembre 2015)

Composition de l'Assemblée générale

M. Claude BOUTRON,
Président du CBN alpin

M. Bruno DAVID,
Président du MNHN (CBN du Bassin parisien)

Mme Béatrice DESCAMPS,
Présidente par intérim du CBN de Bailleul

M. Eric GUELLEC,
Président du CBN de Brest

Mme Agnès SIMONPIETRI,
Présidente de l'Office de l'environnement de la Corse (CBN de Corse)

Mme Françoise PRESSE,
Présidente du CBN de Franche-Comté

M. Armand HOAREAU,
Président du CBN de Mascarin

Mme Madeleine DUBOIS,
Présidente du CBN du Massif central

Mme Isabelle MONFORT,
Présidente du Parc national de Port-Cros (CBN méditerranéen)

M. Jacques BRUNE,
Président du CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

Mme Laurence MARCILLAUD,
Présidente du CBN Sud-Atlantique

Composition du Conseil d'administration

CBN alpin

M. Claude BOUTRON, Président du CBN
Suppléante : Mme Elodie BRUTINEL-LARDIER

CBN de Bailleul

Titulaire et suppléant : renouvellement en cours

CBN de Brest

M. Eric GUELLEC, Président du CBN
Suppléant : non désigné

CBN de Franche-Comté

Mme Françoise PRESSE, Présidente du CBN
Suppléant : M. Michel CARTERON

CBN du Massif central

Mme Madeleine DUBOIS, Présidente du CBN
Suppléante : Mme Marie-Christine DELABRE

CBN méditerranéen de Porquerolles

Titulaire : renouvellement en cours
Suppléante : Mme Hélène BILL-ARNAUD

CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

M. Jacques BRUNE, Président du CBN
Suppléant : renouvellement en cours

CBN Sud-Atlantique

Titulaire : renouvellement en cours
Suppléante : Mme Laurence MARCILLAUD

Représentants non désignés pour les CBN de Corse, du Bassin parisien et de Mascarin.

Composition du Conseil de direction

M. Bruno DUTREVE
(FCBN, animateur)

M. Bertrand LIENARD
(CBN alpin)

M. Thierry CORNIER
(CBN de Bailleul)

M. Frédéric HENDOUX
(CBN du Bassin parisien)

M. Dominique DHERVE
(CBN de Brest)

Mme Laetitia HUGOT
(CBN de Corse)

M. François DEHONDT
(CBN de Franche-Comté)

M. Luc GIGORD
(CBN de Mascarin)

M. Vincent LETOUBLON,
(CBN du Massif central)

Mme Sylvia LOCHON-MENSEAU
(CBN méditerranéen de Porquerolles)

M. Gérard LARGIER
(CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées)

Mme Coralie PRADEL
(CBN Sud-Atlantique)

IMPLICATION DANS LE CADRE DE LA PRÉFIGURATION DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de la préfiguration de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), la FCBN a poursuivi son implication.

Le CA du 10 mars a été couplé à un séminaire de réflexion interne des administrateurs de la FCBN et dirigeants des CBN, les 9 et 10 mars. L'ordre du jour a porté d'une part, sur le devenir de la FCBN et de son équipe salariée dans le cadre de la création de l'AFB, à travers l'étude de trois scénarii possibles et d'autre part, les conséquences possibles de la réforme territoriale pour les CBN.

Concernant le premier point, les débats ont notamment mis en lumière la difficulté, en cas de transfert de l'équipe salariée de l'AFB, à porter la structure fédérative pour préserver une instance de gouvernance du réseau, et le risque associé de mise en place d'une « bicéphalie AFB-FCBN » peu lisible pour les partenaires.

Par ailleurs, le Directeur de la FCBN a été auditionné le 20 avril par M. Jérôme BIGNON, membre de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat et rapporteur du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Lors de cette audition, le soutien du réseau des CBN pour la démarche de création d'une Agence française pour la biodiversité portée par le gouvernement a été rappelé, ainsi que le souhait d'y être fortement associé compte tenu de la mission de service public des CBN et du transfert envisagé, au sein de l'AFB, de l'équipe salariée de la FCBN et de la mission de coordination technique des CBN.

Deux propositions d'amendements ont par ailleurs été présentées :

- la première, relative à la gouvernance de l'Agence française pour la biodiversité en vue d'assurer un parallélisme entre la représentation des établissements publics nationaux et celle des établissements publics locaux, en élargissant la composition du 2^o alinéa de l'article L.131-10 du code Env. aux établissements publics de coopération environnementale ;
- la seconde, concernant la création d'un Comité d'orientation relatif à la biodiversité terrestre, en complément du Comité d'orientation dédiés aux milieux marins prévu à l'article L.131-11 du code Env.

Aucune de ces deux propositions n'a finalement été retenue par la Commission.

Composition du Bureau de la FCBN

Président :

M. Eric GUELLEC,
Président du CBN de Brest

Vice-président :

Poste restant à pourvoir

Secrétaire général :

Poste restant à pourvoir

Trésorier :

Poste restant à pourvoir



Lunaria annua © A. Descheemacker
CBN du Massif central

2. Gestion et pilotage de la structure

ÉTATS FINANCIERS

Recettes

Les recettes mobilisées sur l'exercice 2015 s'élèvent à 1 017 607 €, soit 797 712 € hors reports des exercices antérieurs (fonds dédiés et PCA), pour un budget prévisionnel de 1 006 456 € intégrant des reprises de fonds propres de 219 894 €.

• Subvention du Ministère de l'Écologie

Comme dans le cas des exercices précédents, la subvention de fonctionnement du MEDDE représente la principale source de financement de la FCBN, soit 80 % des recettes hors fonds dédiés. Son montant définitif pour l'exercice 2015, soit 634 000 €, a fait l'objet d'une avance de 40 % (250 000 €) attribuée le 22 avril et du solde (384 000 €) le 24 novembre.

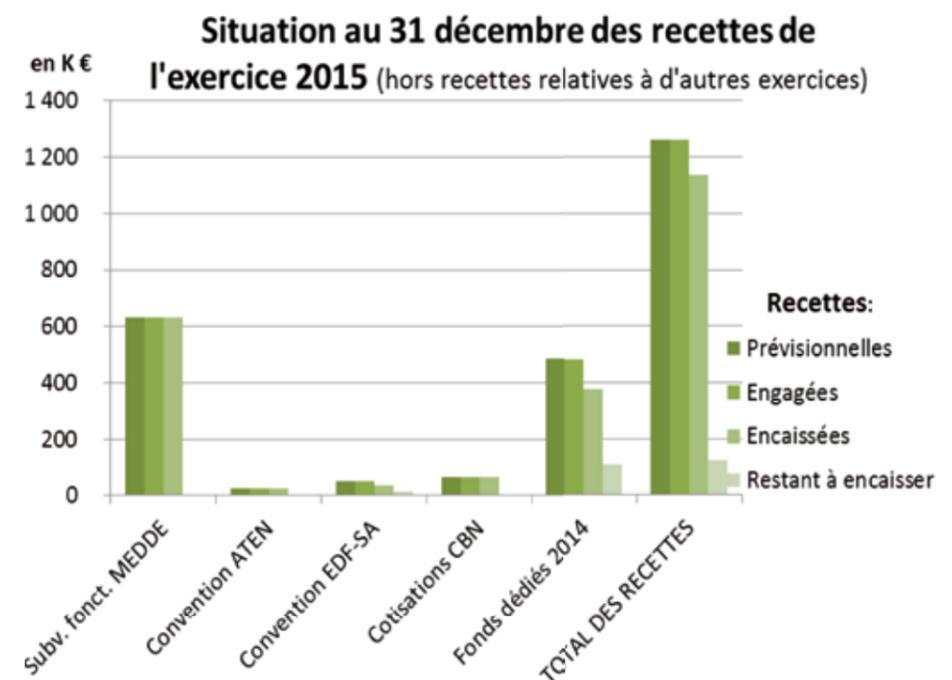
• Autres ressources 2015

Les autres ressources, d'un montant total de 163 712 €, se composent des cotisations des CBN, de diverses conventions financières et de reprises de provision. Le montant de l'adhésion à la FCBN a été maintenu à 6 000 € par CBN, soit un total de 66 000 €. Une convention financière d'un montant de 27 000 € a été passée avec l'ATEN pour le financement des actions relatives à la TVB et à l'appui aux

méthodologies d'évaluation des sites N2000. Une convention financière a été signée entre EDF-SA et la FCBN pour un montant de 50 000 €. Enfin, une convention financière a été finalisée avec l'INRA de Dijon pour un montant de 4 000 € dans le cadre d'un appui à l'Observatoire des Ambrosies.

Au 31 décembre, 99,8 % des recettes prévisionnelles ont été notifiées ou engagées, soit 1 256 522 € sur 1 258 522 € de recettes budgétées. Seuls 2 000 € de l'expertise juridique mutualisée dû par le CBN de Corse n'avaient pas été perçus au 31 décembre. De plus, le solde de la subvention du projet « flore locale et messicoles » et l'avance de la phase III du projet de guide d'aide à la cartographie des zones humides du bassin de Seine-Normandie, soit 109 223 € n'avaient pas été versés au 31 décembre. Enfin, 4 000 € de recettes complémentaires ont pu être mobilisées.

REPÈRES



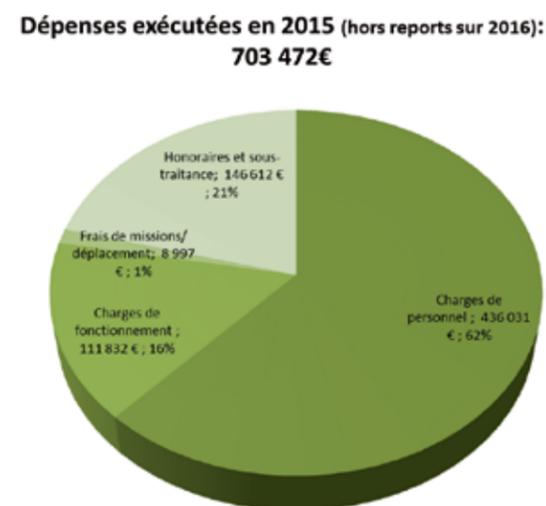
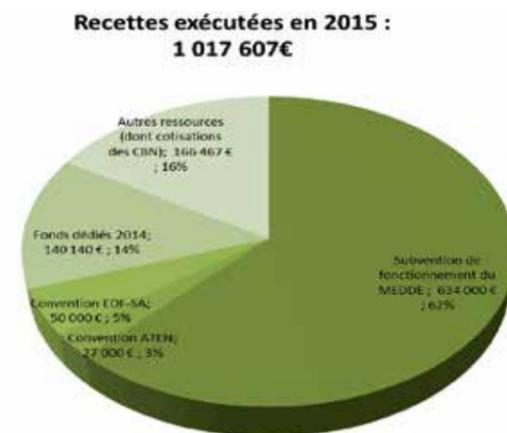
Dépenses

Les **charges de personnel** correspondent à 62% des dépenses, hors fonds dédiés pour l'exercice 2016, et 78% hors sous-traitance 2015. En exécution, les charges de personnel s'élevaient à 436 032 €. Sur un an, les charges de personnel ont diminué de 13%, principalement en raison de la vacance du poste de chargé de projet espèces exotiques envahissantes durant le 1^{er} semestre. Dans une moindre mesure, la baisse est aussi liée à la vacance du poste de responsable administratif et financier durant le second semestre. Les impôts et taxes sur les rémunérations ont diminué de fait puisqu'ils sont calculés sur le volume des rémunérations.

Les **frais de fonctionnement**, de 111 832 €, s'inscrivent en retrait de 20% sur un an. Cette réduction est principalement liée à une maîtrise des achats qui passent de 8 195 € en 2014 à 2 614 € en 2015 et une baisse des dotations aux amortissements qui sont passées de 16 561 € en 2014 à 8 866 € en 2015, pour l'amortissement du serveur informatique et des travaux d'aménagement des locaux de la FCBN.

Les **frais de missions et déplacements**, intégrant ceux des membres du Bureau et du réseau représentant la FCBN, se sont établis à 8 997 € contre 10 814 € en 2014. La légère baisse de ce poste de dépenses s'explique par la faiblesse des effectifs et une recherche de maîtrise des dépenses.

Les **dépenses de sous-traitance**, d'un montant de 146 611 €, ont diminué de 47% sur un an sachant que la dépense s'élevait à 280 535 € en 2014. La baisse est directement imputable à la baisse de budget pour la mise en œuvre de programmes nationaux financés par le MEDDE, qui passent de 242 757 € en 2014 à 137 702 € en 2015. En particulier, les financements pour la mise en œuvre du programme CarHAB n'ont pas été obtenus pour la plupart des CBN en 2015. Les autres dépenses sont relatives à des frais de sous-traitance pour la communication (rapport d'activités, plaquettes).



Résultat de l'exercice

Au 31 décembre, le bilan comptable de la FCBN fait apparaître un résultat excédentaire, de 69 470 €.

Le résultat excédentaire de l'exercice s'explique notamment par les points suivants :

- l'annulation de la provision pour charges exceptionnelles d'un montant de 15 519 €, suite à une demande de KLESIA, non justifiée en 2015, complétée d'un crédit de 4 021,55 € sur les années antérieures ;

- la non consommation de 12 000 € de cotisations des CBN, affectées à des actions 2015 non finalisées au 31 décembre et non reportable comptablement comme le sont les fonds dédiés (ce qui entraînera un déficit sur cette action en 2016) ;

- le non remplacement des personnels nécessaires à la gestion de la structure et à la réalisation des actions réduisant la charge salariale, compensé par une forte productivité des salariés en poste.

REPÈRES

MONTANT COMPARATIF DES DÉPENSES, RECETTES ET RÉSULTATS SUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES							
	Exécution 2010	Exécution 2011	Exécution 2012	Exécution 2013	Exécution 2014	Budget prévisionnel 2015	Exécution 2015
Dépenses (€)	805 283	1 192 129	2 770 767	1 517 838	1 080 540	1 000 456	948 136
Recettes (€)	765 747	1 149 821	2 918 974	1 601 244	987 307	1 000 456	1 017 607
Résultats (€)	- 39 536	- 42 308	148 207	83 406	- 93 233	0	69 470

STRUCTURE DU BILAN COMPTABLE 2015	
ACTIF	PASSIF
Immobilisations : 11 548 €	Report à nouveau et résultat : 184 553 € (dont résultat de 69 470 €)
Stocks et en-cours : 0 €	Provisions et fonds dédiés 284 419 € (dont fonds dédiés de 244 665 € et provisions pour risques de 39 754 €)
Créances et CCA : 797 567 € dont Trésorerie : 613 302 €	Dettes et produits constatés d'avance : 340 143 € (dont PCA de 3 200 €)

Présentation du bilan comptable 2015

• Actif

La FCBN n'a pas effectué de nouveaux investissements en 2015. La **valeur résiduelle des immobilisations s'élève** à 11 548 € en 2015 contre 20 414 € en 2014.

Les **créances et charges constatées d'avance**, d'un montant de 797 567 € sont en hausse. Elles se composent essentiellement de disponibilités d'un montant de 613 302 €, beaucoup plus important qu'en 2014 (soit 180 313 €).

• Passif

Le **report à nouveau** passe de 115 083 € à 184 553 €, compte tenu du résultat comptable excédentaire (soit + 69 470 €).

Les **provisions et fonds dédiés**, d'un montant total de 284 419 €, sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent (soit 195 413 €). La provision pour risques s'élève à 39 754 €.

Les **dettes et PCA** de la structure, d'un montant de 340 143 €, s'inscrivent en léger recul par rapport à l'exercice 2014 (soit 478 357 €). Les PCA, de 3 200 € en 2015, concernent la convention d'appui à l'Observatoire des Ambroisies, signée en novembre 2015. La dette fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 229 428 € contre 294 557 € en 2014. Ce compte comprend des « factures non parvenues » dans le cadre de la sous-traitance aux CBN, pour 120 977 €, correspondant aux actions des lettres de commandes considérées comme réalisées, mais pour lesquelles les CBN n'ont pas encore transmis de factures à la FCBN. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 107 514 €.

REPÈRES (au 31 décembre 2015)

- **948 137 €** de budget exécuté, en baisse de 12 % sur un an (1 080 540 € en 2014)
- **100 %** des recettes prévisionnelles notifiées ou facturées
- **82 %** de la subvention 2015 du MEDDE consommée, contre 93 % en 2014
- **62 %** des crédits consacrés à la masse salariale, hors crédits de sous-traitance
- **99,8 %** de taux d'encaissement des recettes des exercices 2015 et antérieurs
- **146 611 €** de charges de sous-traitance, contre 274 237 € en 2014
- **69 470 €** d'excédent sur le résultat comptable

Analyse financière

Le **fonds de roulement** passe de 94 669 € en 2014 à 173 005 € en 2015, soit moins de trois mois de charges, ce qui est insuffisant compte tenu de la fragilité financière de la structure. Pour renforcer sa santé financière, l'association devrait disposer d'un fonds de roulement couvrant six mois de charges.

Comme pour les exercices précédents, le **besoin en fonds de roulement** est négatif, car la FCBN gère des crédits destinés aux CBN pour une réalisation de programmes nationaux qui tend à s'étirer sur plusieurs exercices, venant gonfler les « dettes fournisseurs ».

Au 31 décembre, la **trésorerie** s'établit à 613 302 €, en forte hausse par rapport à 2014, en raison du versement tardif du solde de la subvention 2015 du MEDDE.

Concernant le **compte de résultat**, le volume budgétaire a diminué de 33 % sur un an et de 63 % sur deux ans. Alors que la subvention de fonctionnement du MEDDE est en légère baisse par rapport à l'an passé, les fonds dédiés ont augmenté, passant d'un report de crédits de 140 140 € à consommer en 2014, à 244 656 € en 2015. Cette hausse s'explique par la notification tardive de la subvention du MEDDE, induisant des demandes tardives de travaux aux CBN, et par des remplacements de personnel retardés.

S'agissant du **cycle d'exploitation**, les produits d'exploitation ont augmenté de 9,78 % sur un an et les charges ont diminué de 24,45 % en raison principalement de la sous-traitance et des charges de personnel. Cela conduit à une amélioration du résultat d'exploitation qui passe de - 128 926 € à 174 137 €.

Le montant des **produits financiers** est de 2 554 € en 2015 contre 2 999 € en 2014.

Le **résultat exceptionnel** connaît une évolution passant de -16 150 € à - 2 696 € en 2015.

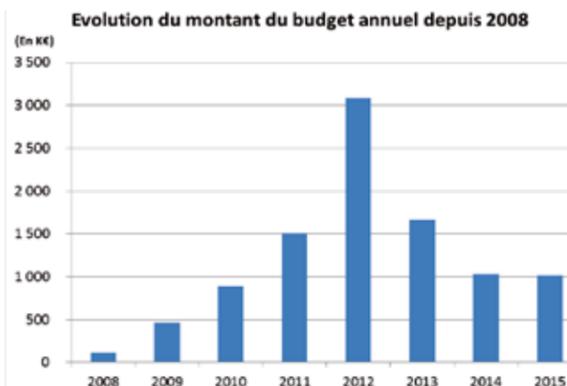
Hors fonds dédiés, le **total des produits** a diminué de 10 % et les charges de 24 %. Les charges les plus significatives sont les dépenses de personnel. Bien qu'inférieures à 2014, leur part dans le budget augmente, passant de 53 % en 2014 à 62 % en 2015, en raison de la réduction des crédits de sous-traitance dédiés aux CBN transitant par la FCBN. Les frais de structure et les frais de missions et déplacement sont maîtrisés.

Les **capitaux propres**, qui sont positifs, passent de 115 083 € en 2014 à 184 553 € en 2015.

REPÈRES

EVOLUTION DU BUDGET, DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ET DES CAPITAUX PROPRES SUR LA PÉRIODE 2008-2014

Exercice	Budget (€)	Résultat de l'exercice (€)	Capitaux propres (€)
2008	112 830	91	90 376
2009	469 500	- 31 827	58 546
2010	893 633	- 39 536	19 012
2011	1 509 193	- 42 308	- 23 296
2012	3 084 979	148 206	124 911
2013	1 662 536	83 406	208 316
2014	1 031 364	- 93 233	115 083
2015	957 707	69 470	184 553



Pour mémoire, les provisions pour risques et charges s'élevaient à 42 237 € en 2013, à 55 273 € en 2014 et passent à 39 754 € en 2015.

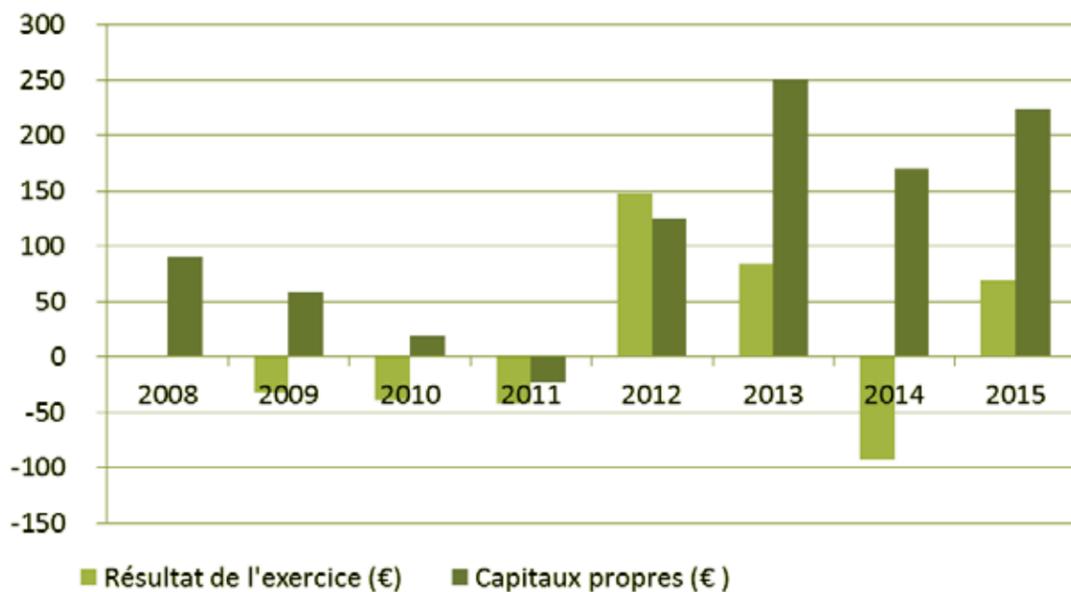
Entre 2009 et 2012, la FCBN a connu une augmentation exponentielle de son budget. Sur cette période, son budget a été multiplié par 6,5, en lien avec la hausse des transferts de crédits du MEDDE vers la FCBN à destination des CBN et la consolidation de ses effectifs. À partir de 2012, le montant du budget annuel s'est érodé, avec une baisse de 66 % entre 2012 et 2015. Le montant du budget annuel correspond désormais à celui de

l'année 2010, lors de laquelle l'équipe de la FCBN était en phase de constitution. Dans ce contexte, l'ensemble des missions dévolues à la FCBN ne peuvent plus être remplies.

De plus, la réduction significative du montant de la subvention financière du MEDDE rend difficile, pour la FCBN, la mobilisation de l'expertise des CBN. Ces derniers demeurent insuffisamment financés pour s'impliquer pleinement dans l'ensemble des programmes nationaux.

Enfin, le versement tardif du solde de la subvention du MEDDE accentue la situation de fragilité financière de la FCBN, en entraînant des tensions de trésorerie, induisant mécaniquement un décalage dans le temps du paiement de certaines factures. La notification très tardive du solde de la subvention 2015 du MEDDE, soit le 24 novembre, a retardé la transmission des lettres de commande aux CBN ce qui, en cascade, a entraîné un décalage dans la mise en œuvre des actions par les CBN. Au final, la facturation des commandes est décalée, augmentant donc les dettes fournisseurs et les fonds dédiés à gérer pour l'équipe de la FCBN.

Evolution du montant du résultat de l'exercice et des capitaux propres depuis 2008



BILAN SOCIAL

À la fin 2015, l'effectif total s'établit à 6 équivalents temps plein (ETP) et 5,66 ETP travaillés sur l'année. Sur les 11 postes permanents que compte la FCBN, 5 sont vacants pour raisons budgétaires ou du fait du manque de visibilité sur le devenir de la structure, en lien avec la création de l'AFB (cf. opportunité de remplacer le poste de RAF si transfert de l'équipe au 1er janvier 2016).

Formation continue du personnel

En 2015, quatre salariés ont bénéficié de formations d'adaptation au poste de travail, représentant un total de 13 jours de formation, soit 91 heures :

- A. JUST, à propos de "Drupal 8 intégrateur/themer" du 23 au 24 avril.
- B. DUTREVE, sur le thème « Bases du management », du 8 au 10 juin.
- J. MILLET, sur le thème « Bases du management », du 15 au 17 juin.

J. GOURVIL et A. JUST ont participé à deux jours d'inventaire botanique avec l'équipe du CBN méditerranéen de Porquerolles dans le département des Pyrénées-Orientales, les 21 et 22 juillet.

Prestations sociales

Par ailleurs, l'organisation de journées de travail sur le terrain avec certains CBN s'est poursuivie, pour renforcer les compétences des salariés de la FCBN et favoriser les échanges avec les acteurs du réseau :

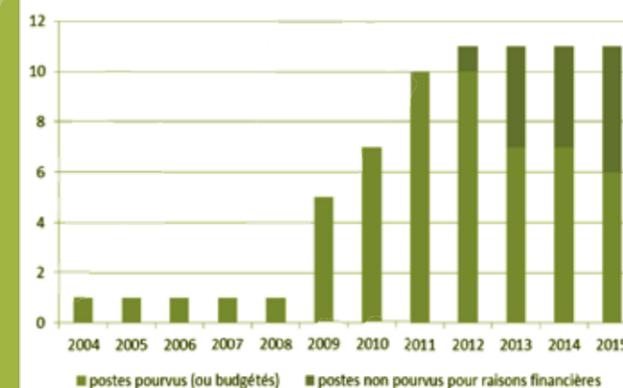
Comme les années précédentes, l'ensemble des salariés de la FCBN a bénéficié de titres-restaurant et d'une mutuelle obligatoire, pris en charge à 50 % par l'employeur, pour un coût total annuel de 8 885 € (5 350 € de titres-restaurant et 3 535 € de mutuelle Réunica).

REPÈRES (au 31 décembre 2015)

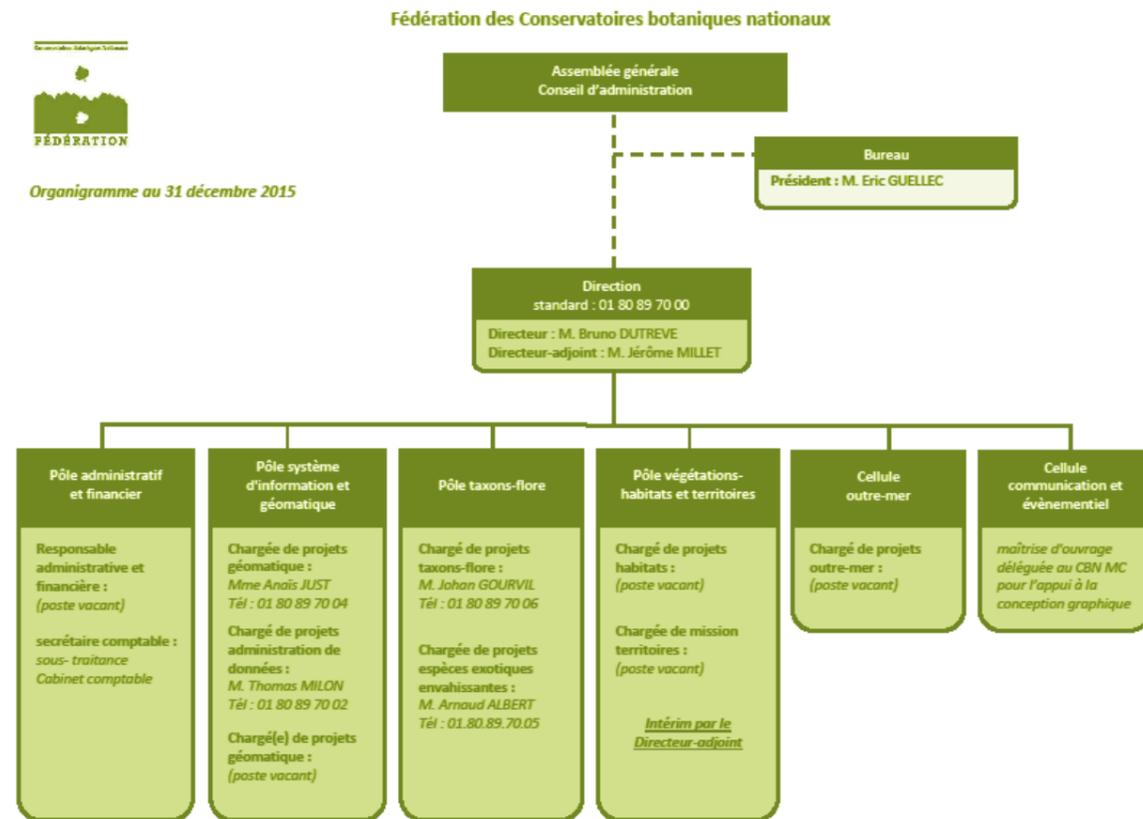
Caractéristiques de l'équipe permanente

- **11 postes permanents**, dont 5 postes vacants notamment pour raisons budgétaires
- **6 ETP** et 5,66 ETPT (9 ETP et 8,65 ETPT permanents trois ans plus tôt)
- **36 ans** d'âge moyen
- **35 mois** d'ancienneté moyenne dans la structure (contre 31,2 en 2014)
- **100 %** des salariés à taux plein
- **1** fonctionnaire de l'État en position de détachement
- Un niveau de formation élevé (100 % de BAC+5 et plus)
- **13 jours** de formation professionnelle

Evolution du nombre de postes permanents (au 31/12/n en ETP)



Organigramme de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux
(hors contrats de moins d'un an).



Organigramme au 31 décembre 2015

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS DE GESTION ET DE PILOTAGE

Un séminaire de réflexion a été organisé les 9 et 10 mars en présence des membres élus de la FCBN et des directeurs de CBN pour étudier différents scénarii d'organisation future de la FCBN et l'articulation à privilégier entre la FCBN et l'AFB. Le séminaire de réflexion prévu à l'automne n'a pas été organisé compte-tenu du report du vote du projet de loi au Sénat.

Sur le plan social, le document « hygiène et sécurité » de la FCBN a été formalisé. Un contrat de licence de réutilisation des données détenues ou produites par la FCBN et les CBN a été élaboré par le cabinet MAILLOT Avocats Associés, le 19 février. En complément, une note explicative, détaillant les choix et stratégies à adopter en fonction de certaines clauses, mise en garde relative aux risques et incertitudes juridiques, a été produite le 20 avril.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible	
	prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre d'outils de gouvernance, de pilotage ou de gestion adoptés par les instances	5*	4

* Dont : document Hygiène et sécurité et 1 contrat de licence type relatif à la réutilisation des données du réseau, 1 note explicative, 2 séminaires de réflexion sur le devenir de la FCBN.



Congrès des jardins botaniques
européens EuroGard
© F.-G. GRANDIN

3. Représentation du réseau

REPRÉSENTATION DANS DES INSTANCES ET DES MANIFESTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

La FCBN représente les CBN, au niveau national, exprime leurs positions et défend leurs intérêts dans plusieurs comités de pilotage nationaux et instances scientifiques. Elle est également membre de plusieurs structures partenaires et participe, à ce titre, à leurs instances. La représentation a été assurée par l'équipe salariée de la FCBN, par les membres du Bureau et par les directeurs de CBN ou leurs représentants.

L'équipe salariée

La préfiguration de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) a continué de mobiliser la direction de la FCBN à travers notamment la participation à six réunions du Comité de pilotage AFB pour débattre du projet de loi créant l'Agence et présenter les avancées du futur « quasi-statut » et six réunions visant à définir les missions de connaissance, d'expertise et d'appui à la recherche de la future agence.

L'équipe de la FCBN a également participé aux trois réunions du Comité Technique du programme CarHAB (COTECH) pour restituer l'état d'avancement des actions qu'elle pilote et assurer un suivi rapproché de l'avancement des autres actions. Dans le cadre du SINP, elle a participé au Comité d'orientation de l'INPN et au Copil du SINP. Dans le cadre de la TVB, elle a participé à un CN TVB et au séminaire TVB organisé au Ministère de l'agriculture. Elle s'est investie auprès de quelques instances mises en place par la FRB notamment le COS et le GT ressources génétiques. Enfin, en appui au dé-

ploiement des politiques du MEDDE, l'équipe a porté les contributions du réseau en participant notamment aux réunions suivantes : COPIL du projet « indicateurs zones humides » (ZHéO), COPIL du projet VegFrance, Copil du projet 65 millions d'observateurs. La FCBN a assuré la représentation du réseau dans le cadre du partenariat avec EDF, avec la SMF et au sein du Conseil scientifique du Congrès des jardins botaniques européens EuroGard.

Le Bureau

Les membres du Bureau de la FCBN se sont mobilisés, à titre bénévole, notamment pour assurer la promotion du réseau et la consolidation des partenariats, en participant à plusieurs instances ou manifestations nationales, dont :

- un rendez-vous avec le Conseiller technique « biodiversité » de la Ministre, le 30 octobre (Présidente et Vice-Présidente, accompagnées du Directeur) ;
- les Commissions SNB (Présidente).

REPÈRES

- **44** réunions ou manifestations nationales dans lesquelles au moins un salarié de la FCBN a représenté le réseau des CBN
- **3** conventions de partenariat non financières signées

Les directeurs de CBN ou leurs représentants

Les directeurs de CBN ou leurs représentants ont également assuré un rôle de représentation du réseau, en participant notamment aux réunions ou manifestations suivantes :

- le Comité national d'organisation du concours « prairies fleuries » les 16 juin et la remise des prix au Salon international de l'agriculture, le 25 février (F. DEHONDT) ;
- les Comités techniques du programme CarHAB, les 25 mars, 20 juillet et 19 novembre (V. LETOUBLON, G. CHOISNET, M. ISENMANN, C. PANAIOTIS) ;
- le COPIL du projet « Flore locale et messicoles », les 16 mars et le 26 octobre et un comité de marques le 18 juin (G. LARGIER) ;
- la Commission des ressources génétiques forestières, le 31 mars (G. LARGIER).

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre de réunions (COPIL, etc.) ou manifestations nationales dans lesquelles au moins un salarié de la FCBN a représenté le réseau des CBN	30	44

Remise des prix au concours
Prairies fleuries.



Rapport d'activité de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux - 2015

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ET DES COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES

La FCBN s'est attachée en 2015 à renforcer ses liens et à développer des synergies avec ses partenaires. Plusieurs conventions-cadre de partenariat ont été formalisées :

- convention-cadre de partenariat avec TelaBotanica signée le 10 mars ;
- convention-cadre relative à la mise en œuvre du référentiel taxonomique et nomenclatural concernant la flore vasculaire de France métropolitaine (TAXREF), signée le 1^{er} octobre avec le MEEF, le MNHN et Tela-botanica ;

De même, la convention-cadre de partenariat avec l'ATEN a été prorogée jusqu'au 26 décembre 2017 ou jusqu'au jour de la dissolution du GIP ATEN.

Les échanges se sont poursuivis avec la Société mycologique de France (SMF). Des pistes et modalités de partenariat ont été identifiées mais n'ont pu être formalisées en

2015. Les projets de partenariat avec l'Association française de lichénologie et la Société botanique d'Alsace n'ont pas été relancés par manque de temps.

Par ailleurs, plusieurs conventions financières ont été signées dans le cadre de projets partenariaux :

- convention avec EDF-SA signée le 10 mars, avec notamment pour axes de partenariat : l'appui à la restauration écologique, l'appui à la gestion des sites d'EDF et le renforcement des compétences des personnels d'EDF ;
- convention avec l'ATEN signée le 9 juin, pour la mise en œuvre des actions relatives à la TVB et à la méthodologie d'évaluation du bon état de conservation des sites Natura 2000 ;
- convention avec l'INRA pour la production de cartes d'occurrence d'espèces du genre *Ambrosia*, signée le 6 novembre.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre de conventions de partenariat non financières signées au 31 décembre	2	3

Rapport d'activité de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux - 2015



Atelier de travail dans le cadre du projet CarHAB dans le département du Cher, © J. MILLET

4. Appui, animation du réseau et centre de ressources

Dans le cadre de sa fonction de tête de réseau, la FCBN favorise au sein du réseau, le développement et l'harmonisation des méthodes et des outils, ainsi que le confortement de l'expertise « flore » et « habitats ». Cette fonction s'articule autour de quatre volets : l'appui ciblé aux CB(N) d'outre-mer pour consolider le réseau d'expertise ultra-marin, le portage et la coordination de projets initiés par le réseau hors CPO du MEDDE, l'animation du Conseil de direction du réseau et des groupes thématiques inter-CBN et enfin, le développement d'un centre de ressources pour les CBN et leurs partenaires.

APPUJ CIBLÉ AUX CB(N) D'OUTRE-MER POUR CONSOLIDER LE RÉSEAU D'EXPERTISE ULTRA-MARIN

Le sous-effectif de l'équipe n'a pas permis en 2015 de poursuivre l'appui ciblé aux CB(N) d'outre-mer. de la FCBN en mai 2012, et son non remplacement pour raison budgétaire ont fortement limité les actions en 2015.

Cet appui a notamment pour objectif de renforcer les échanges d'expériences et d'identifier des problématiques communes entre Conservatoires botaniques ultra-marins. Cependant, le départ du chargé de projets « outre-mer » de la FCBN en mai 2012, et son non remplacement pour raison budgétaire ont fortement limité les actions en 2015.

L'appui a été limité à des échanges téléphoniques réguliers avec le Directeur de projet du futur Conservatoire botanique de Guyane, notamment en lien avec le projet de loi biodiversité et le projet de statut d'EPCE.

APPUJ AU PORTAGE DE PROJETS OU D'EXPERTISES POUR LE RÉSEAU

Projet « Zones humides »

Cette étude initiée en 2011, dont la FCBN assure la coordination technique, vise la réalisation de deux guides d'aide à la cartographie des zones humides pour le bassin Seine-Normandie. Elle est réalisée à l'initiative du réseau des CBN, pour le compte et avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN). Cette étude a mobilisé l'expertise des trois CBN suivants, compétents sur le bassin hydrographique :

- le CBN du Bassin parisien, délégations des régions Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne et Ile-de-France ;
- le CBN de Brest, antenne de Basse-Normandie ;
- le CBN de Bailleul, antennes de Haute-Normandie et de Picardie.

L'expertise de l'association « Pôle lorrain du futur CBN Nord-Est » a également été mobilisée. La FCBN a assuré la coordination technique en lien avec

les CBN et le pôle lorrain du futur CBN Nord-Est pour la finalisation de la phase II du projet. Les travaux de rédaction et de relecture ont abouti à la production de :

- deux documents explicatifs de la méthodologie d'élaboration des listes de référence ;
- une liste de référence de la flore des zones humides du bassin Seine-Normandie et celle des végétations ;
- deux notices explicatives des fiches ;
- un recueil de 520 fiches taxons-flore ;
- un recueil de 38 fiches des classes de végétation et de 108 fiches concernant 121 alliances de végétation.

La phase III du projet a débuté fin 2015. Sa mise en œuvre a pour objectif la publication d'un livret présentant, de façon explicite, la méthode de caractérisation des zones humides par la flore et les végétations et l'utilisation des fiches. Ces dernières seront mises en ligne pour permettre leur téléchargement.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre de fiches descriptives des taxons produites (fiches « flore »)	517	520
Nombre de fiches descriptives des syntaxons produites (fiches « classes »)	145	146

Projet SNB {Flore locale}[®] et messicoles[®]

Le projet « Végétal local & Vraies messicoles 2015-2017 » constitue la phase II du projet « {Flore locale} et messicoles, des signes de qualité nationaux pour la conservation et l'utilisation durable d'espèces végétales indigènes dans les filières locales », lauréat d'un appel à projet du MEDDE, lancé en 2011 dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

La FCBN, en partenariat avec l'association Afac-agroforesteries et l'association Plante & Cité, assure le pilotage de cette phase II, qui a pour objectif de favoriser le développement de filières de plantes d'origine locale contribuant à la préservation de la diversité génétique. La FCBN a confié le pilotage technique et l'animation du projet au CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, à l'initiative du projet. Ce projet est développé sur le territoire métropolitain et ultramarin.

À partir du cahier des charges validé en 2014 par le comité de pilotage du projet, les règlements d'usage et référentiels techniques des deux marques collectives ont été finalisés début 2015, les deux marques étant enregistrées en janvier à l'INPI.

Dès le mois de février, lors du Salon du végétal, un premier appel à candidature pour les labels a été annoncé en conférence de presse. 13 dossiers de candidature ont été reçus au premier semestre 2015 et 13 nouveaux dossiers au deuxième semestre.

Pour assurer la gestion des deux marques collectives, l'analyse et la sélection des candidatures ont été confiées par la FCBN à un comité de marque, qui se réunit deux fois par an. En 2015, ce comité s'est réuni les 18 juin et 3 novembre. Ce comité est l'organe central relatif aux labels, chargé d'étudier les dossiers des candidats à la labellisation et de se prononcer sur les labellisations, en s'appuyant sur les résultats des audits. Le comité de marque est un espace de débat et de décision, pour lequel les règlements d'usage et référentiels techniques et d'audit sont les ressources de base. Ce comité de marque comprend des représentants du comité de pilotage : FCBN, Plante & cité et l'Afac-agroforesteries et plusieurs collègues : un collègue de producteurs, un collègue d'utilisateurs, un collègue de prescripteurs, un collègue scientifique.

Les audits sont réalisés par le Service officiel de Contrôle et de Certification du Ministère de l'Agriculture (SOC, rattaché au GNIS : Groupement national interprofessionnel des semences et des plants). Ces audits sont réalisés par deux auditeurs principaux, ayant reçu une formation initiale spécifique aux labels. Ils sont conduits selon une grille d'audit élaborée par le comité de pilotage du projet.

Sur les 13 premiers dossiers de candidature aux labels, 12 ont fait l'objet d'un audit et 11 ont reçu une labellisation de leurs productions, en novembre. Près de 100 espèces ont ainsi pu être labellisées dès la fin 2015 réparties dans les différentes régions d'origine françaises. La première phase de labellisation a été largement valorisée, lors de conférences, colloques et salons : salon du végétal, journées du réseau REVER, colloques scientifiques, journées techniques... 12 présentations du projet ont été réalisées par le groupe opérationnel ou les correspondants locaux du projet.

Cette démarche a également été relayée dans la presse spécialisée : Les quatre saisons du jardin bio, Paysage actualités, environnement et technique, Plante & Santé, Actu-environnement, Le lien horticole.

En 2015, un travail d'enquête sur les Cahiers des Clauses techniques particulières (CCTP) a également été initié, afin de préparer des CCTP-types permettant d'utiliser des végétaux d'origine locale garantie sans citer expressément les labels (nécessaire dans le cas de commandes publiques). Ce travail devrait être poursuivi en 2016. À la demande des partenaires du projet, des propositions relatives à la valorisation des sites utilisant des végétaux locaux ont également été formalisées, en préparant la trame d'un kit-média d'accompagnement de ces chantiers ou sites aménagés et en faisant valider ces propositions au comité de marque.

Les pages internet de présentation du projet ont été mises à jour sur le site internet de la FCBN, pour valoriser la création des labels et le processus de labellisation : <http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles>.

Des flyers permettant de présenter de manière très synthétique les deux labels et les régions d'origine en France ont été créés, puis diffusés au réseau des correspondants locaux du projet (soit 12 correspondants en régions, principalement dans les CBN), aux ministères concernés et aux entreprises partenaires du projet. Ils seront diffusés largement lors de journées thématiques, salons et conférences. Ce projet a été largement soutenu par des partenariats formalisés avec des entreprises, des fondations, interprofessions et avec le Ministère de l'Agriculture.

Le prochain comité de marque est prévu le 26 mai 2016 et une valorisation des premiers producteurs labellisés aura lieu dès le 16 février au Salon du Végétal à Angers.

Le partenariat entre la FCBN et EDF-SA a fait l'objet d'une convention signée le 10 mars. Les axes du partenariat sont les suivants :

- l'appui à la restauration écologique ;
- l'appui à la gestion des sites d'EDF ;
- le renforcement des compétences des personnels d'EDF ;
- l'appui à la création de supports de communication et de sensibilisation du public ;
- la coordination générale du réseau des CBN.

EDF-SA est devenu partenaire du projet « végétal local » et souhaite contribuer à l'émergence de filières de production de plantes d'origine locale. Dans ce cadre, la FCBN a élaboré un rapport d'étude portant sur les potentialités de l'implication d'EDF vis-à-vis des labels.

Pour répondre aux besoins de gestion de la flore sur les sites d'EDF, de nombreuses expertises ont été conduites par les CBN :

- expertise floristique de la centrale électrique de Montereau-Fault-Yonne (77)

- expertise floristique du secteur de Porcheville A (à vocation industrielle) de la centrale électrique de Porcheville (78)

- appui et expertise pour l'utilisation de végétaux d'origine locale garantie sur le site de la centrale nucléaire du Blayais (33)

- appui et expertise sur le site de l'ancienne centrale thermique d'Ambès (33)

- projet d'étude de la végétation et de la végétalisation en flore locale, des rives du lac de Serre-Ponçon

- plan de gestion de la station réservoir d'Angélique des estuaires (*Angelica heterocarpa* Lloyd) et de *Scirpus triquetre* (*Scirpus triquetre* L.) du Bras et de l'Etier de Cordemais (44) -2016/2020.

- origines possibles et risques de dispersion du *Baccharis halimifolia* autour du parc à cendres de la centrale de Cordemais.

Enfin, une journée de formation, dispensée par T. SANZ (CBNA), visant l'identification de quelques habitats a été organisée au mois de septembre sur le site de l'Isle Crémieu (38). De même, une journée de formation, dispensée par S. FLOCHE (CBNBP), a été organisée en septembre en région parisienne dans le cadre des formations « biodiversité » d'EDF-SA.

Audit "Végétal local"
© S. MALAVAL / CBN PMP



ANIMATION DU CONSEIL DE DIRECTION ET DES GROUPES DE TRAVAIL INTER-CBN

Animation du Conseil de direction

Au cours de l'année, dix réunions du Conseil de direction (CODIR) du réseau ont été organisées et animées par le Directeur de la FCBN et son adjoint. Les réunions téléphoniques mensuelles de deux heures se sont tenues le premier mercredi de chaque mois excepté pour les mois de mai et d'août.

Avec un taux annuel moyen de participation des directeurs de CBN de 67 %, de nombreux points ont été abordés parmi lesquels : la gouvernance du réseau des CBN en lien avec la création de l'AFB, la programmation annuelle et la préparation des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale, la production des plaquettes de communication, les règles de diffusion des données dans le cadre du SINP, l'agrégation des données et le développement du système d'information de la FCBN, l'avancement du projet «végétal local et vraies messicoles», la consolidation ou le développement de partenariats avec EDF-SA, la Société mycologique de France, Telabotanica et la société des Autoroutes du Sud de la France.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre de réunions des directeurs animées avec documents préparatoires, ordre du jour et CR formalisés et validés	8	10

Animation des groupes de travail inter-CBN

Tout au long de l'année, la FCBN a poursuivi son animation des différents groupes de travail thématiques (GT) internes au réseau, qui contribuent largement à la dynamique collective. L'objectif est d'animer les questions partagées au sein du réseau pour faciliter l'échange de pratiques, de ressources, d'outils, d'actualités, de favoriser la mutualisation des méthodes et de créer une dynamique collective et une cohérence au sein du réseau. Les réunions physiques, généralement organisées à Montreuil, ont été limitées à une réunion annuelle par groupe de travail, en raison de fortes contraintes budgétaires. Par ailleurs, la FCBN a animé ces groupes de travail, tout au long de l'année, par des mails d'information réguliers, des échanges bilatéraux, des réunions téléphoniques, appuyés sur une veille active relative aux aspects techniques, aux événements et aux projets en cours.

GT « système d'information flore »

Ce groupe de travail, qui regroupe d'une part, des botanistes et d'autre part, des géomaticiens ou administrateurs de données des CBN, a poursuivi ses travaux dans la perspective prioritaire de consolider les procédures de partage de données flore et végétation-habitat.

Les formats standards d'échange de données proposés en 2013-2014 ont largement évolué, alimentés par les retours d'expériences issus des exercices d'agrégations des données d'observation (2012-2013) et des données de catalogues (2014-2015). Un effort particulier a été produit en ce qui concerne les formats standards d'échange de données des catalogues de végétation, dans le cadre du GT méthodologie CarHAB. Ce travail, bien qu'il n'ait pas encore été soumis au GT SI-Flore, n'en a pas moins contribué à la consolidation générale du système de partage de données au sein du réseau.

Outre les formats standards, ce sont aussi les outils qui ont évolué pour consolider le processus d'échange de données dans le réseau. L'année 2015 a été marquée par la création du « Hub », plateforme web permettant aux CBN d'accéder de façon personnalisée aux données agrégées, en mode consultation ou mise à jour. Il a pour objectif, une fois connecté à l'outil de cotation des espèces ou « Codex », de fluidifier la circulation des données au sein du réseau, leur garantissant ainsi une meilleure pertinence (actualité, validité). Des développements en ce sens sont à venir courant 2016.

Les modalités de diffusion des données en dehors du réseau furent également un sujet important, notamment en lien avec les évolutions attendues du protocole du SINP.

La réunion du groupe de travail au mois de novembre a permis de pré-valider les standards de données, de positionner chacun des CBN sur les modalités de diffusion de leurs données, et de leur permettre une prise en main du Hub. Ce fut également l'occasion de revenir sur l'utilisation de l'outil Codex dans le cadre de l'évaluation liste rouge, de la réalisation du catalogue national et de la synthèse des demandes d'évolution concernant le référentiel national TAXREF.

GT « Valorisation »

Ce nouveau GT a pour mandat la mise en place d'actions concrètes pour améliorer la visibilité et la valorisation des données du réseau des CBN. Une réunion téléphonique a eu lieu en juin. Elle a permis d'identifier et de prioriser les actions.

A l'issue de cette réunion, un certain nombre d'articles Wikipedia en rapport avec la flore et les végétations ont été mis à jour par l'équipe de la FCBN. Cette opération, qui doit se poursuivre, a notamment consisté à faire référence au site internet de la FCBN et à l'atlas SIFlore. La valorisation des travaux de la FCBN est aussi passée par la publication, en septembre, dans la revue *Phytokeys*, d'un datapaper sur le jeu de données SIFlore : Just A, Gourvil J, Millet J, Boulet V, Milon T, Mandon I, Dutrève B (2015) SIFlore, a dataset of geographical distribution of vascular plants covering five centuries of knowledge in France: Results of a collaborative project coordinated by the Federation of the National Botanical Conservatories. *PhytoKeys* 56: 47-60. doi: 10.3897/phytokeys.56.5723.

Dans le cadre du port à connaissance des travaux de la FCBN, il a aussi été proposé de mettre en place une lettre d'actualité à compter de 2016.

GT « végétation-habitats »

Le groupe de travail s'est réuni exclusivement dans le cadre des réunions planifiées pour l'élaboration de la méthodologie du programme CarHAB en mars à Orléans et en novembre à Saint-Mandé. Des échanges courriel et téléphoniques ont été organisés au cours de la rédaction du guide méthodologique du programme CarHAB.

GT « Espèces exotiques envahissantes (EEE) »

Le GT EEE s'est réuni deux fois au cours de l'année : le 12 mai par téléphone et les 17 et 18 décembre en présentiel.

La première réunion a permis de présenter la comitologie (procédures de prise de décisions normatives européennes) et le calendrier mis en place par la Commission européenne pour appliquer le règlement européen sur les EEE, notamment afin d'établir une liste des EEE préoccupantes pour l'Union européenne, pour laquelle le réseau des CBN a été mobilisé pour définir la position française sur les espèces proposées. Cette réunion a également permis de revenir sur l'élaboration d'une liste nationale des EEE, avec les protocoles d'évaluation des risques (OEPP, UICN) et l'outil de cotation des espèces (Codex). Elle a enfin abordé la structuration possible des divers acteurs en groupes de travail thématiques (liste, surveillance, etc.) pour construire la stratégie nationale sur les EEE.

La seconde réunion a permis de faire le point sur les échéances du règlement européen et sur l'adoption d'une liste européenne, qui comprenait 14 plantes invasives à la fin de l'année. À cette occasion, Guillaume FRIED de l'ANSES est intervenu pour présenter la méthode de l'OEPP de hiérarchisation des espèces, et Jessica THÉVENOT du MNHN-SPN a présenté le projet de réseau de surveillance des EEE en métropole. La deuxième journée s'est concentrée sur les futurs partenariats éventuels à mettre en place (ANSES, FCEN, DIT, etc.), ainsi que sur les plateformes web de partage de la FCBN utilisables par le réseau (extranet, codex, photothèque, etc.). Elle s'est terminée sur la proposition d'un programme d'actions pour le GT EEE pour l'année 2016, relative à l'élaboration d'une méthodologie commune pour prioriser les espèces et pour construire des listes.

Par ailleurs, à partir de l'automne 2015, la FCBN a diffusé régulièrement, aux membres du GT EEE, une lettre d'informations et d'actualités relative aux EEE.

GT « Trachéophytes »

La réunion annuelle du groupe de travail s'est tenue le 10 décembre, par téléphone. Une proposition d'axes de travail prioritaires relatifs aux évaluations nationales de la flore vasculaire de métropole relatives à la Liste rouge a été formalisée, ainsi que la mise à jour du catalogue national des trachéophytes de métropole.

GT « Conservation »

Le groupe de travail s'est réuni les 25 et 26 novembre, à Paris. La réunion de deux jours a permis de traiter des sujets relatifs aux avis rendus sur les demandes de dérogations sur les espèces protégées et les suivis des mesures « Éviter, Réduire, Compenser ».

Les réflexions du groupe de travail devront aboutir à la rédaction des recommandations et le développement d'un socle d'approches communes ou cohérentes avec mutualisation sur les questions des mesures et avis sur les demandes de dérogation.



Réunion du 17 Décembre 2015
du GT "Espèces exotiques envahissantes"
© J. GOURVIL - FCBN

GT « Documentation »

Les travaux du groupe de travail ont été suspendus faute de moyens financiers. Les objectifs de ce groupe de travail sont de faciliter l'accès à la documentation au sein du réseau, de mutualiser des ressources et pratiques, de rechercher une économie de moyens (acquisition, saisie de notices bibliographiques, etc.) et, enfin, de porter à connaissance du grand public les ressources documentaires du réseau des CBN. Ce dernier objectif est facilité à travers l'utilisation d'une plateforme documentaire nationale, portée par le site internet de la FCBN (outil PMB).

Malgré l'absence de moyens, et pour faire suite à la réunion du GT organisée fin mai 2014, la FCBN a mis en place, en lien avec l'ATEN, une action de formation spécifique à l'outil PMB. Une enquête a été réalisée auprès des membres du GT documentation ainsi que certains de leurs collègues susceptibles d'administrer ou de mettre en place des instances du logiciel PMB. À l'issue de l'enquête, un formulaire de demande de formation a été soumis à l'ATEN pour une formation à deux niveaux (« administration documentaliste » et « administration responsable informatique ») qui doit se dérouler en 2016.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre de réunions des GT animées ou co-animées avec documents préparatoires, ordre du jour et compte rendu, formalisés et validés	7	7

DÉVELOPPEMENT D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES CBN ET LEURS PARTENAIRES

Appui au programme « Référentiels taxonomiques » (TAXREF)

Au cours de l'année, la FCBN a contribué à la mise en œuvre du référentiel taxonomique et nomenclatural national concernant la flore vasculaire de France métropolitaine (TAXREF), en transmettant des amendements et compléments sur les Trachéophytes sur la version (v8.0) de TAXREF : taxons absents, erreurs sur le nom valide retenu, erreurs nomenclaturales et taxonomiques, erreurs sur les

statuts de protection et de menace, et statut de présence. Par ailleurs, la FCBN a coordonné l'intégration du référentiel des bryophytes de métropole dans le référentiel TAXREF, en lien avec le CBN du Massif-central, afin qu'il soit intégré dans la version 9 de TAXREF.

Déploiement d'un système d'information national sur la flore, la fonge, la végétation et les habitats

2015 fut l'année de la consolidation du système d'information de la FCBN. Les services web proposés par la FCBN ont été réorganisés et rendus plus accessibles. Ainsi, une adresse web a été mise en place pour disposer d'un point d'accès unique et actualisé vers tous les services : <http://services.fcbn.fr>. La deuxième réorganisation a consisté à homogénéiser toutes les adresses des services web, suivant un même format : [http://\[nom_du_service\].fcbn.fr](http://[nom_du_service].fcbn.fr). Enfin, toujours pour faciliter l'accès et favoriser l'utilisation des services, tous les utilisateurs se sont vus attribuer des identifiants de connexion homogénéisés pour accéder aux services.

Un nouvel outil a été mis en place pour consolider le centre de ressources de la FCBN : le « wiki » (<http://wiki.fcbn.fr>). Cet outil est une plateforme web permettant de rassembler les ressources documentaires que la FCBN souhaite partager au sein du réseau. Cet outil a la particularité d'offrir des ressources centralisées, évolutives et modifiables par le réseau. Majoritairement utilisé pour les ressources "Système d'information" en 2015, il permet de mettre à disposition la documentation sur les standards de données, sur le Hub, ainsi que sur tous les services proposés par la FCBN (<http://services.fcbn.fr>).

Conformément à leur mission de service public, les CBN ont vocation à agréger l'ensemble des données « flore » et « végétation-habitats » pour établir des synthèses nationales de données de qualité, afin de mettre à disposition des décideurs politiques, des partenaires et du grand public, un état de la connaissance actuelle à l'échelle nationale. Le préalable à cette action a été la mise en place, au sein de la FCBN, d'un système d'information (SI) administrant un ensemble de données, infrastructure technique faisant intervenir des personnes référentes et des méthodes spécifiques. Les données partagées au sein du réseau sont diverses.

Concernant le volet relatif aux données d'observations sur les taxons (DATA), le SI de la FCBN compte 21 millions de données d'observation sur la flore. En 2015, le principal objectif a porté sur la consolidation du système d'information pour les structures de données existantes et de lancer des actions pour l'agrégation de nouveaux jeux de données des CBN. L'organisation de cette agrégation a été lancée au dernier semestre avec, notamment, la tenue du GT « système d'information flore » en novembre. La mise en place des nouveaux processus d'agrégation est prévue pour le premier semestre 2016.

Concernant le volet relatif aux informations générales sur les taxons (TAXA), le partage des catalogues régionaux s'est poursuivi. Ainsi, 3 CBN, le CB Alsace et le pôle lorrain du futur CBN Nord-Est, ont partagé leurs catalogues de la flore, suite à des accords de partenariat : 41 863 données supplémentaires de statut concernant 9 594 taxons (dont 1 690 encore non décrits) ont été ajoutées, soit une augmentation de 36 % d'information concernant les statuts régionaux. Les données ont été intégrées, en respectant un format prédéfini, dans une base de données consultable via l'outil Codex (<http://codex.fcbn.fr>), rubrique « Catalogue National ». Ces catalogues devront être mis à jour en 2016, en utilisant une version de TAXREF plus récente (version 7) et les données devront être synchronisées avec les données d'observation (DATA). Ainsi, des analyses croisées entre les données d'observations et les données de description de taxons pourront être menées plus aisément.

Concernant les données « végétation-habitats », plus de 7 000 relevés de végétations associés à environ 180 000 données d'occurrence de taxons avaient été recueillis par la FCBN en provenance du CBN de Franche Comté en 2014. Grâce au développement du volet « végétations » de l'atlas web de la FCBN, l'intégration de ces données dans le SI de la FCBN et leur mise en ligne ont été réalisés en 2015. Ce développement qui devait initialement échoir au prestataire de service ayant réalisé la version 1 de l'atlas de la flore, a finalement été pris en charge par l'équipe

SI de la FCBN. L'outil d'atlas de la végétation reprend les principales fonctionnalités de l'atlas de la flore et permet, de surcroît, la consultation du détail des relevés de végétation. L'outil est disponible en mode authentifié, il est prévu de le mettre en ligne une fois les données végétation agrégées au sein du réseau.

Une expertise juridique confiée en 2014 au cabinet d'avocats Maillot a été finalisée en 2015, pour étudier les droits et devoirs en termes de réutilisation et de diffusion des données. Un modèle type de contrat de licence de réutilisation des données et le cadre juridique des conditions générales d'utilisation (CGU) ont été formalisés à cette occasion.

Début 2015, la FCBN avait envisagé de faire appel à un prestataire de service, sous réserve de moyens mobilisables, pour l'épauler dans l'administration de la base de données et améliorer les performances du système. Les moyens n'ayant pu être mobilisés, la FCBN a continué de gérer elle-même ses bases de données.

Afin d'améliorer la gouvernance des données au sein du réseau et de donner la possibilité à chaque CBN de mettre à jour ses données, la FCBN a lancé des travaux visant à fluidifier la circulation des données au sein du réseau. Lancé en octobre, ces travaux visent à mettre en place un outil dénommé "Hub" qui sera utilisé pour l'agrégation des données en 2016. Le Hub est un ensemble de technologies :

- une base de données nationale accessible aux CBN, présentant un espace dédié à chaque CBN et un espace décrivant le mode d'agrégation des données. Cette base permet à chaque CBN de mettre à jour ses propres données mais aussi d'accéder directement à l'agrégation des données du réseau et de réaliser ainsi leurs propres analyses ;
- une interface web permettant un accès direct à la base de données. Ainsi, il n'est pas nécessaire aux utilisateurs d'installer un quelconque logiciel pour accéder aux données ;
- un ensemble de fonctions permettant aux CBN de créer une copie de la base nationale. Le CBN peut alors profiter de toutes les fonctionnalités proposées par ces fonctions (vérification de la conformité des données, export des données sous différents formats, génération des identifiants permanents) et, à terme, transférer en « un clic » les données au niveau national.

Enfin, la FCBN a proposé et encadré un projet de fin d'étude réalisé par un groupe de 5 étudiants en formations à l'ESIP (Ecole Supérieure d'Ingénieurs de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée). Ce projet a pour objectif de répondre au besoin de la FCBN en matière de production de cartes de répartition d'espèces pour un grand nombre de taxons

Collectif "phytosociologie"
© J.-C. HAUGUEL



(ex : Projet « Agence de l'Eau Seine Normandie »). Suite à l'analyse des besoins, les étudiants se sont orientés vers la conception d'un plugin QGIS pour générer les cartes, ainsi qu'une interface web pour les partager. Ces développements ont vocation à être repris par l'équipe de la FCBN

et partagés au sein du réseau. Les développements étant sous licence libre et gratuite, ils seront également partagés avec le grand public sur github. Le rendu est prévu pour mars 2016.

Rôle de veille et d'accompagnement des CBN

L'équipe du pôle SI de la FCBN a poursuivi sa veille au profit des CBN, en participant notamment à plusieurs séminaires techniques :

- géoséminaire axé sur la gouvernance des territoires, le 3 mars ;
- forum des Technologies de l'Information et de la Communication de l'ATEN, les 29 et 30 septembre ;
- session Postgresql, organisée par la société Dalibo, le 24 septembre sur les nouveautés Postgresql.
- séminaire utilisateurs QGIS, les 10 et 11 décembre.

La restitution de la veille technologique sous forme d'une lettre d'actualité (Lettre Système d'informations et Géomatique) s'est poursuivie. En 2015, cinq lettres d'actualité LSI ont ainsi été formalisées et diffusées au réseau des CBN.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre de CBN dont les relevés de végétations sont intégrés dans le SI-végétation de la FCBN au 31/12	1	1
Nombre de nouvelles occurrences de taxons intégrées dans le SI de la FCBN au 31/12	1 million	0*

* l'agrégation des données « flore » a été reportée au 1^{er} semestre 2016

Inventaire de la flore réunionnaise
© CBN Mascarin





Atelier de travail dans le cadre
du programme CarHAB
© S. Perera - CBN du Massif central

5. Soutien aux politiques publiques

Dans le cadre de sa fonction de plateforme technique nationale, la FCBN coordonne la contribution collective du réseau des CBN pour le déploiement des programmes nationaux du MEDDE relatifs à la connaissance et à la conservation de la flore sauvage et des habitats. Ce soutien aux politiques publiques s'articule autour de trois volets : l'accompagnement de l'émergence de nouveaux CBN en vue de l'obtention de leur agrément, le soutien à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité et enfin, la réalisation d'expertises.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX CBN

En 2009, le MEDDE a confié à la FCBN une mission d'appui en vue d'accompagner l'émergence de nouveaux CBN pour compléter la couverture nationale, avec une priorité pour l'émergence d'un CBN Nord-Est, ayant notamment pour territoire d'agrément les régions Alsace et Lorraine.

Compte tenu de ses moyens humains contraints, l'appui de la FCBN a été très limité.

Émergence du CBN Nord-Est

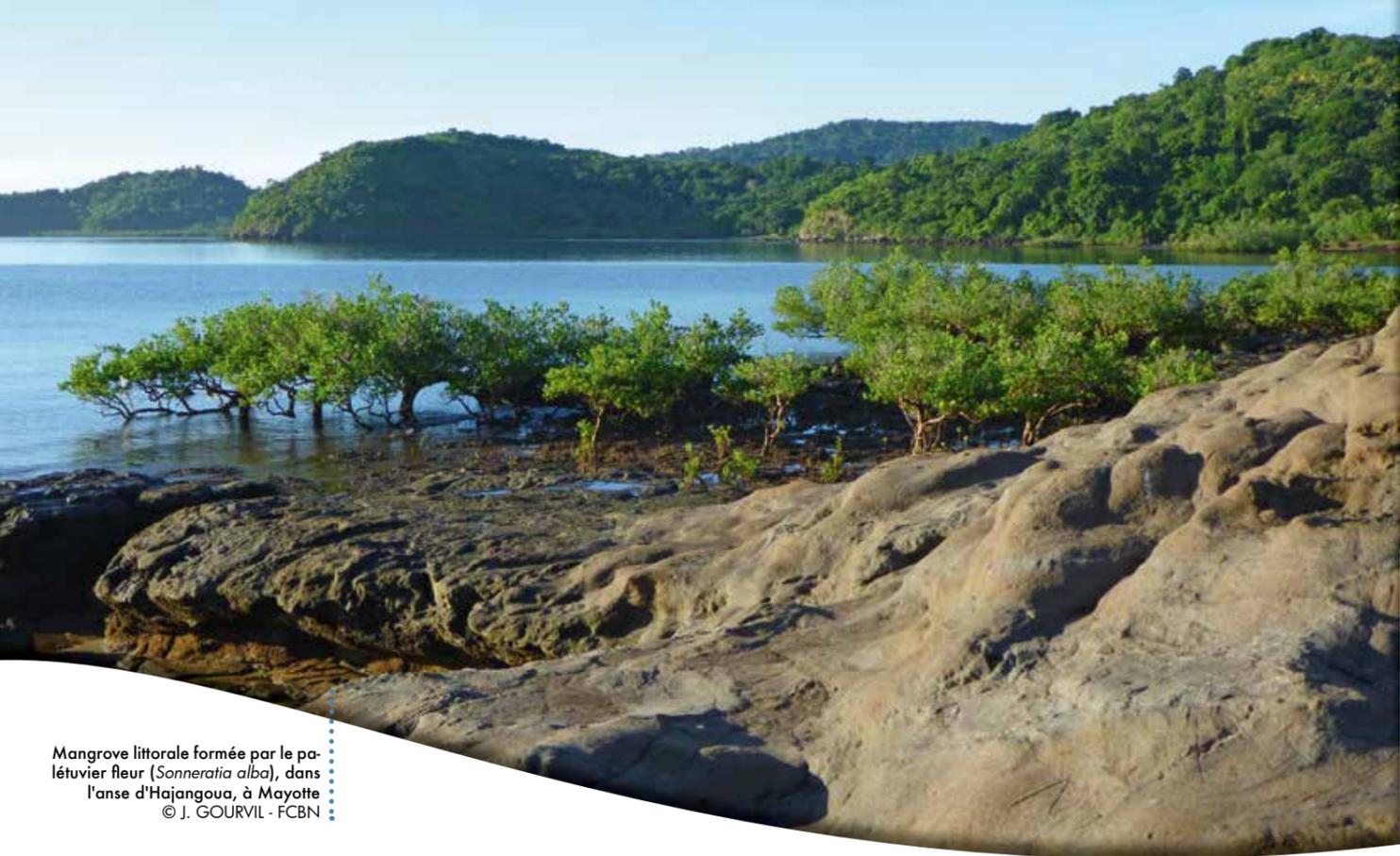
Créé en janvier 2013 par Floraine (association des botanistes lorrains), le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et la FCBN, le Pôle lorrain du futur Conservatoire botanique national Nord-Est est une association dont l'objectif est de développer des missions de type CBN en région Lorraine. L'équipe salariée compte deux botaniste-phytosociologues.

Créé en 2010 avec le statut de GIP, le Conservatoire botanique d'Alsace regroupe les membres suivants : les communes de Mulhouse et de Strasbourg, Mulhouse Alsace agglomération, l'Université de Strasbourg, la Région Alsace et les deux départements (Bas-Rhin et Haut-Rhin). L'équipe est composée de cinq salariés.

En vue de l'émergence du CBN Nord-Est, le CBN de Franche-Comté (CBNFC), le Conservatoire botanique d'Alsace, le Pôle lorrain du futur Conservatoire botanique national Nord-Est, en association avec le PNR des ballons des Vosges ont poursuivi leur collaboration en vue de permettre la réalisation d'un référentiel phytosociologique des prairies du massif vosgien. Par ailleurs, le CBN FC, le

CBA, et le Pôle lorrain utilisent désormais la même structure de système d'information pour la gestion des données naturalistes. Les pratiques en termes d'intégration, de validation et de diffusion des données sont à l'œuvre et permettront à court terme au CBA et au Pôle lorrain de s'inscrire dans la démarche du SINP. Compte tenu de la réforme territoriale de décembre 2015, les nouveaux élus des régions Grand-Est et Bourgogne-Franche Comté, seront amenés à se positionner en 2016 sur l'opportunité de fusion entre les trois conservatoires botaniques.

Dans le cadre des actions du réseau des CBN, la FCBN associe le Pôle lorrain et le CB Alsace aux réunions des groupes de travail. En 2016, les deux structures devraient participer à l'exercice d'agrégation des données d'observation de la flore. Enfin, le pôle lorrain du futur CBN Nord-Est a poursuivi son implication dans le projet visant la réalisation de deux guides d'aide à la cartographie des zones humides pour le bassin Seine-Normandie, dans le cadre d'un partenariat associant aussi le CBN de Brest, du Bassin parisien et de Bailleul.



Mangrove littorale formée par le palétuvier fleur (*Sonneratia alba*), dans l'anse d'Hajangoua, à Mayotte
© J. GOURVIL - FCBN

Émergence de CBN en outre-mer

Le départ, depuis mai 2012, du chargé de projets «outre-mer» de la FCBN et son non remplacement pour raison budgétaire, sont à l'origine d'une réduction significative des actions menées par la FCBN.

Aux Antilles, les deux démarches d'agrément en cours en Martinique et en Guadeloupe se sont poursuivies. Elles sont respectivement portées par des structures associatives, dénommées Conservatoire botanique de Martinique et Conservatoire botanique des Îles de Guadeloupe.

En Guyane, la FCBN a poursuivi son implication aux côtés du Conseil régional pour l'émergence de l'OBAG, ou Office de la Biodiversité Amazonienne de Guyane, intégrant un département «Flore» ayant vocation à assu-

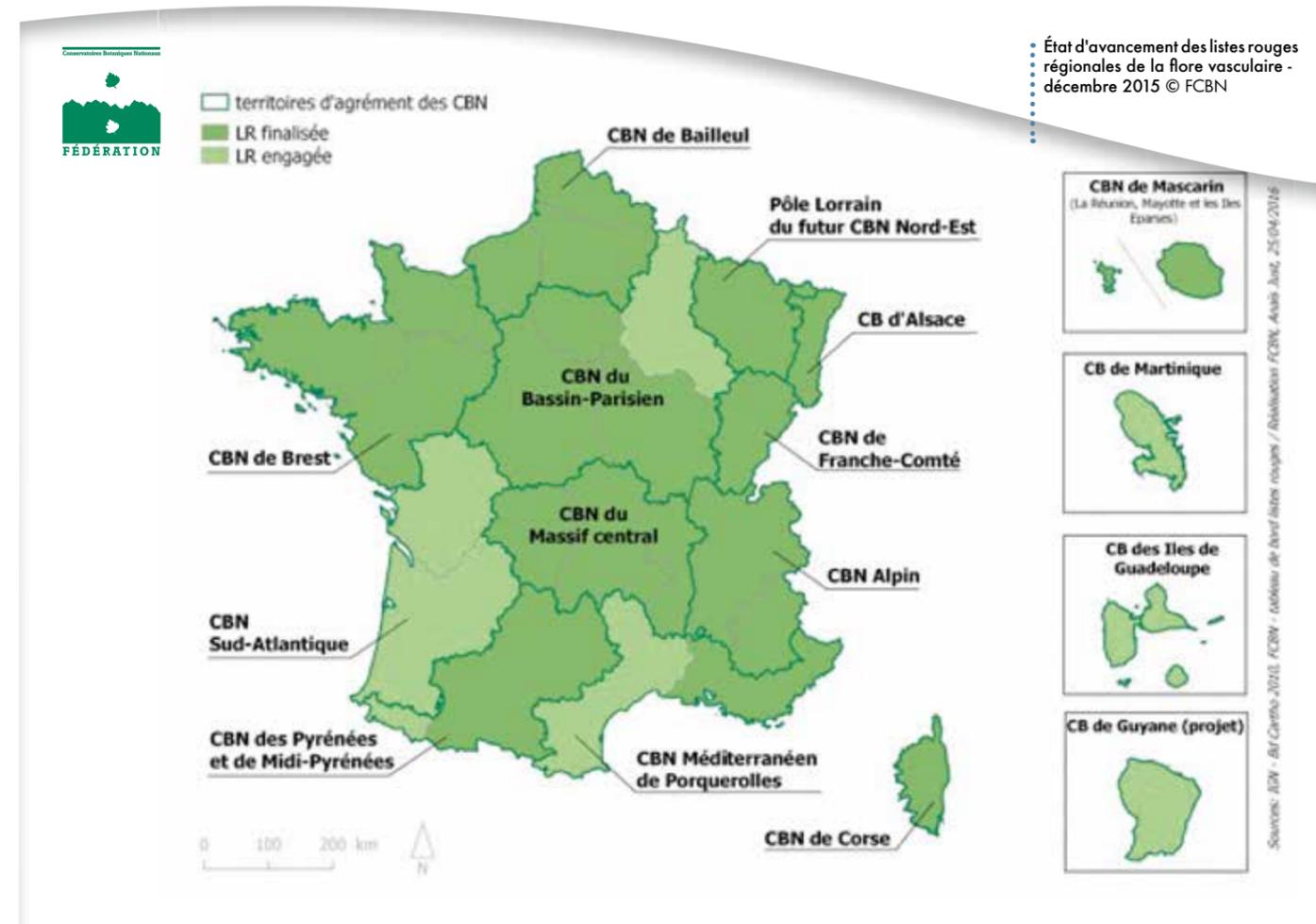
rer les missions d'un CBN. L'ensemble des partenaires du territoire a retenu le principe d'une création sous la forme d'un établissement public de coopération environnementale ou EPCE (statut qui devrait être créé par la future loi relative à la biodiversité) et la création de la Collectivité unique de Guyane en décembre 2015. De ce fait, comme en 2014, le Conseil régional s'est impliqué aux côtés du Ministère de l'Ecologie et celui des Outre-mer, mais aussi avec les parlementaires, pour contribuer à enrichir le projet de loi relatif à la biodiversité, plus particulièrement sur les questions de gouvernance (place des Outre-mer au sein du CNB, ou de l'AFB), le statut d'EPCE, et l'ensemble du Titre IV de la loi, relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages (APA).

SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

Élaboration de la Liste rouge pour la flore vasculaire de métropole et animation des démarches régionales

L'élaboration du chapitre de la Liste rouge pour la flore vasculaire de métropole constitue une des priorités du MEDDE/DEB. En régions, des listes rouges régionales de la flore vasculaire sont élaborées par les CBN et les Conservatoires botaniques émergents. Ces travaux constituent un élément de la phase préalable à la révision coordonnée des listes d'espèces protégées nationales et régionales. Dans ce contexte, la poursuite de la mise en œuvre de l'action a permis à la FCBN d'assurer un appui technique et de transmettre des recommandations méthodologiques auprès des CBN, pour l'application des catégories et critères de l'UICN au niveau régional, respec-

tivement pour les régions Languedoc-Roussillon et Corse. Pour cette dernière région, la FCBN a participé à l'atelier de validation en tant qu'évaluateur neutre, conformément à la méthodologie de l'UICN. La FCBN assure le suivi de la mise en œuvre des listes rouges régionales sous forme d'un tableau de bord de synthèse et d'une carte actualisés de l'état d'avancement des démarches pour la flore et la faune dans les différentes régions. Ainsi, fin 2015, dix-huit régions métropolitaines sur vingt-deux disposaient d'une Liste rouge de la flore vasculaire, auxquelles s'ajoutent les Listes rouges déjà réalisées pour La Réunion et Mayotte.



État d'avancement des listes rouges régionales de la flore vasculaire - décembre 2015 © FCBN

Outil de la FCBN relatif à l'évaluation du degré de menace des espèces de la flore vasculaire pour la France métropolitaine

Pour permettre la poursuite de l'évaluation du degré de menace de la flore vasculaire à l'échelle nationale, la FCBN a lancé l'agrégation des données descriptives des taxons présents dans chacune des régions couvertes par un CBN. Les données descriptives portent notamment sur l'indigénat régional des taxons, c'est-à-dire les statuts liés à la présence des taxons. Ces informations ont été complétées par des recherches et expertises opérées, directement par l'équipe de la FCBN, sur l'indigénat national, l'endémisme et la mise en correspondance avec le référentiel taxonomique national, en vue d'établir la liste quasi-finalisée des taxons soumis à l'évaluation d'un groupe d'experts nationaux lors des ateliers de validation des résultats de pré-évaluation du degré de menace.

De façon concomitante, la FCBN a développé un outil d'aide à l'évaluation du degré de menace de la flore, sur les bases d'un outil créé par le CBN méditerranéen de Porquerolles en 2013. Cet outil, qui prend la forme d'une plateforme web, collaborative, de partage de la connaissance et de l'expertise inter-CBN, permet de renseigner

progressivement, pour chacun des taxons, les différents critères et catégories d'évaluation et de proposer une catégorie finale à soumettre au groupe d'experts nationaux.

La plateforme collaborative a commencé à être renseignée directement à partir des données d'observation de la flore, agrégées en 2013 dans le Système d'informations de la FCBN et du dire d'experts, produit par la FCBN. De plus, des données descriptives issues des listes rouges régionales, produites par les CBN, ont été intégrées, pour partie.

En 2015, la FCBN a procédé à la pré-évaluation manuelle de 5886 taxons. Cette dernière a été réalisée à partir d'une part, des données produites par les CBN et les CB(N) émergents et d'autre part, par les informations complémentaires fournies à dire d'experts. En raison de contraintes de calendrier du Comité français de l'UICN et du MNHN, l'atelier de validation programmé en 2015 a été reporté en 2016. De ce fait, aucun des taxons pré-évalués par la FCBN n'a fait l'objet d'une validation finale.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Outil d'évaluation des taxons de la Liste rouge nationale formalisé et opérationnel au 30/06	oui	oui
Nombre de taxons évalués pour l'élaboration de la Liste rouge nationale	400	0

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Appui à la mise en œuvre du règlement européen sur les EEE

Tout au long de l'année, la FCBN a accompagné le MEDDE/DEB dans l'application du règlement européen n° 1143/2014 sur les EEE, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. La Commission européenne a notamment élaboré des projets d'actes d'exécution afin d'adopter une liste des EEE préoccupantes pour l'Union européenne. Ces projets étaient soumis à un Comité sur les EEE composé des autorités compétentes représentant les Etats membres et assisté dans ses fonctions par un Forum scientifique. Le MEDDE a donc désigné deux experts nationaux pour siéger dans ce Forum et a défini sa position sur le projet de liste d'espèces préoccupantes. Dans ce cadre, la FCBN a accompagné le MEDDE pour : permettre la nomination des experts, vérifier la conformité des évaluations de risque, produire un argumentaire étayé sur les espèces préoccupantes, consulter les différents partenaires en vue de recueillir leurs avis sur les espèces (ONEMA, ONCFS, ONF, UICN, etc.), animer des réunions d'échanges tout en y présentant les résultats des travaux de concertation et d'analyse, rédiger des notes synthétiques et assister le MEDDE lors du vote de l'acte d'exécution par le Comité à Bruxelles. La liste d'espèces préoccupantes, non exhaustive, sera mise à jour régulièrement.

La FCBN a co-rédigé avec le SPN un projet d'annexe technique de préconisations pour l'élaboration des listes d'EEE préoccupantes pour chacune des six régions ultrapériphériques (RUP) : cinq départements (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion) et la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin (partie française).

La FCBN a également été sollicitée par l'Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes (OEPP) pour amender son projet européen LIFE. Ce projet a pour but de développer des analyses de risque sur des plantes invasives afin de les soumettre à inscription sur la liste européenne des EEE.

Par ailleurs, la FCBN a produit une expertise sur la mise en place de structures opérationnelles pour les contrôles officiels aux frontières de l'Union européenne, avec les services douaniers et les inspections vétérinaires et phytosanitaires. Elle s'est également exprimée sur les documents de travail de la Commission européenne servant de preuve pour la délivrance de permis ou d'autorisations d'EEE à des établissements désignés par les Etats membres.

Appui à la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre les EEE

La FCBN a contribué à la réflexion et à l'élaboration d'une proposition d'organisation et de fonctionnement des acteurs pour répondre au règlement européen et construire la stratégie nationale sur les EEE. Avec l'appui scientifique et technique de spécialistes de la FCBN et du SPN comme coordinateurs, le MEDDE avait prévu la mise en place d'une équipe-projet composée notamment des établissements publics (ONEMA, ONCFS, ONF). Des groupes de travail (liste, surveillance, gestion, communication, etc.) devaient être constitués sur les différentes thématiques. Un comité de pilotage élargi devait également être créé pour rendre des avis, orienter les projets et valider les productions. La FCBN a participé à la rédaction de fiches sur les plans d'action et des mandats des GT « listes » et « surveillance ». Cette gouvernance n'a finalement pas pu être formalisée en 2015, du fait du congé maladie de longue durée de la cheffe de projets EEE du MEDDE.

Expertises ponctuelles en appui aux services du MEDDE

La FCBN a participé à la relecture du projet de rapport du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) relatif aux résultats d'une enquête nationale sur l'analyse économique des EEE en France, pour laquelle le réseau des CBN avait été sollicité en 2014. Ce rapport, publié en septembre 2015, a montré en particulier que les EEE coûtent en moyenne 38 millions d'euros par an en France, à la fois en termes de dépenses et de dommages occasionnés, bien que les données, non exhaustives, soient à relativiser.

Avec l'appui des CBN, la FCBN a fourni des éléments au MEDDE en réponse à la question écrite du sénateur de l'Essonne, M. Jean-Vincent PLACÉ, relative au raisin d'Amérique (*Phytolacca americana* L.) et aux mesures envisagées par le MEDDE afin de limiter autant que possible la dispersion de cette espèce.

Participation à des groupes de travail et à des réunions techniques

La FCBN a été partie prenante, avec de nombreux CBN, au montage du dossier de création d'un groupe de recherche sur les archéophytes et les néophytes de France (GdR ANF). Ce projet national est notamment piloté par Cécile BRUN de l'Université de Nantes et Guillaume FRIED de l'ANSES. Il sera officialisé en 2016 par le CNRS pour une durée de quatre ans. Il a pour but d'inventorier les espèces végétales introduites sur le territoire français.

Enfin, la FCBN a participé aux réunions semi-annuelles du groupe de travail national sur les invasions biologiques en milieux aquatiques (GT IBMA) les 7 et 8 octobre à Nîmes, du comité technique de l'Observatoire des ambrisies le 5 novembre à Paris, et du groupe de travail suprarégional sur les EEE du Bassin Loire-Bretagne le 24 novembre à Orléans. Les deux dernières rencontres mentionnées permettront à la FCBN d'établir des partenariats avec l'INRA et la FCEN en 2016 afin de réaliser des cartes de répartition de quelques EEE.

nariats avec l'INRA et la FCEN en 2016 afin de réaliser des cartes de répartition de quelques EEE.

Développement de l'outil d'évaluation des risques

Dans la continuité des développements engagés en 2014, une première version de l'outil informatique d'évaluation des risques a été finalisée.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Taux de réponse aux demandes d'expertises ponctuelles du MEDDE/DEB	100%	100%
Version 1 de l'outil d'évaluation des menaces d'invasion des espèces exotiques, formalisée et opérationnelle au 31/12	oui	oui

Mise en place de la Trame Verte et Bleue

Les missions, la composition et le fonctionnement du Comité national «trames verte et bleue», dont la FCBN est membre, sont précisés par les dispositions des articles D. 371-1 et suivants du code de l'environnement, issues du décret n° 2011-738 du 28 juin 2011, et modifiées par le décret n° 2012-1219 du 31 octobre 2012, relatifs au Comité national « trames verte et bleue ».

Ce Comité constitue une instance d'information, d'échange et de consultation sur les continuités écologiques, leur préservation et leur remise en bon état, ainsi que sur tous les sujets qui s'y rapportent. Il est notamment associé à l'élaboration, à la mise à jour et au suivi des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

En 2015, la FCBN a participé à la réunion du « Comité national TVB » organisée le 2 février, mais n'a pas été en mesure de participer aux réunions suivantes les 15 juin et 7 octobre du fait du sous-effectif de l'équipe. La FCBN s'est mobilisée à l'occasion du séminaire « comment mobiliser les politiques publiques pour la mise en œuvre de la TVB ? » organisé le 23 mars au Ministère de l'agriculture. De plus, elle a participé à la réunion du groupe de travail du programme de recherche DIVA qui s'est tenue à Paris le 4 juin pour participer à l'évaluation des projets de recherche.

Enfin, la FCBN a assuré la relecture de la note de synthèse présentant les enjeux relatifs aux habitats naturels pour la TVB et a produit une première version d'une note d'opportunité sur les enjeux « flore, végétations et continuités écologiques » dans la perspective de la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation de la TVB.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Taux de participation aux groupes de travail pilotés par le MEDDE	100%	50%
Rédaction d'une note d'opportunité sur les enjeux flore/végétations et continuités écologiques, en vue d'un dispositif de suivi/évaluation de la TVB	oui	oui

Déploiement du programme de cartographie nationale des habitats (CarHAB)

Lors de l'Assemblée générale de la FCBN du 14 avril, le représentant du MEDDE a annoncé que les financements 2015 du programme CarHAB, dont les montants prévisionnels avaient été transmis en début d'année, ne pourraient être honorés en raison de nouvelles restrictions budgétaires. Après intervention des Présidents des CBN par courrier auprès de Madame la Ministre, des financements ont finalement été attribués aux CBN alpin, du Massif central et de Corse. Le financement dédié à la FCBN a été réduit à 30 000 euros, contre plus de 100 000 euros précédemment, ne permettant pas de recruter un phytosociologue, sur le poste permanent depuis 2012.

Coordination scientifique et technique

Le programme CarHAB vise à disposer, d'ici à 2025, d'une carte au 1/25 000^e des végétations de la France métropolitaine dans un cadre de phytosociologie dynamique et paysagère. Le programme est conduit dans le cadre d'un partenariat associant le MEDDE, l'IGN, le MNHN, le réseau des CBN, l'IRSTEA, la SFP, les universités de Brest, Clermont-Ferrand, Rennes et de Saint-Etienne.

La FCBN a poursuivi sa mission d'animation et de coordination technique des actions des CBN. Elle s'est notamment mobilisée pour que des moyens soient alloués à chacun des CBN pour assurer leur représentation à l'occasion des réunions de travail sur la méthodologie de cartographie. Par ailleurs, la FCBN a assuré, avec l'appui de quelques représentants de CBN, la représentation du réseau au sein du Comité technique du programme (COTECH). Elle a participé aux trois réunions organisées en 2015 en présentant, le cas échéant, l'avancement des actions dont elle a assuré le pilotage. Elle a également participé à deux réunions du groupe de travail sur le fond cartographique, la cartographie étant réalisée à partir d'un fond de carte pré-enseigné servant de base à la cartographie de la végétation, des séries et géoséries.

Méthodologie de cartographie

Le 17 décembre 2013, la FCBN s'est vue confier, par le MEDDE, l'animation et la coordination de la rédaction du guide méthodologique du programme CarHAB. Ce guide a pour ambition de présenter les enjeux et objectifs du programme, de décrire les méthodes de production des outils utiles à la cartographie (référentiels, catalogues, fonds cartographiques, solutions géomatiques, etc.) et d'indiquer les étapes et critères à prendre en compte pour la cartographie elle-même : échantillonnage, méthode de relevés, délimitation spatiale des unités de végétation, levé de l'information. Dans ce cadre, la FCBN a poursuivi l'animation du groupe de travail (GT) « méthodologie CarHAB ».

Elle a organisé deux réunions du GT qui se sont tenues à Orléans, du 8 au 10 avril et à Saint-Mandé, les 17 et 18 novembre. Ces temps de travail ont permis de répondre à plusieurs questions relatives aux concepts méthodologiques, de finaliser le format des données de terrain à lever et de faire évoluer le format standard du catalogue de la végétation. Sur la base des éléments méthodologiques, le développement du système d'information CarHAB, de l'outil de saisie cartographique et de la maquette de saisie, ont fait l'objet de discussions. Enfin, les réunions ont été l'occasion de tester la mise en œuvre du guide méthodologique sur quelques cas d'étude dans le Cher et de dresser un bilan plus général des travaux de cartographie engagés dans le Cher et dans la Loire. La première version du guide méthodologique n'a pas été formalisée en 2015 compte-tenu que la plupart des conventions de subventions des CBN et d'autres partenaires ont été reportées ou signées tardivement. Le guide méthodologique fera donc l'objet d'une consolidation en 2016 sur la base de l'évolution des outils et de nouveaux tests de cartographie.

Catalogue de la végétation, des séries et géoséries

La constitution d'un catalogue de la végétation, des séries et des géoséries est le préalable nécessaire à la réalisation d'une cartographie homogène sur l'ensemble du territoire métropolitain. La végétation est cataloguée à plusieurs niveaux d'intégration emboîtés les uns dans les autres : végétation (phytosociologie), séries de végétation (symphytosociologie) et géoséries de végétation (géosymphytosociologie). Pour chacun des niveaux, la chorologie, la physionomie et l'écologie sont précisées. La restitution du catalogue se fait sous deux formats : une publication papier et une base de données.

Dans la poursuite des travaux engagés en 2013 et 2014, le format standard des données du catalogue été finalisé dans une première version. Le GT s'étant donné pour objectif d'encourager, à travers la réalisation du catalogue, l'utilisation d'un vocabulaire partagé et contrôlé pour la description de tous les niveaux de végétation, un corpus

de listes de termes a été proposé. Dans ce cadre, la réalisation d'un référentiel géomorphologique propre au programme CarHAB a été initiée en collaboration avec Bernard ETLICHER, géomorphologue de l'université de Saint-Etienne. De même, un synopsis français des types de formations végétales a été livré dans une première version. Ce synopsis doit aider à la création des noms français des végétations, séries et géoséries. Les valences écologiques des travaux d'Ellenberg ou Landolt ont été proposées. De même il a été proposé d'utiliser la classification de Rivas MARTINEZ pour les bioclimats.

En parallèle de ce travail, l'élaboration des catalogues de la végétation, des séries et géoséries du programme CarHAB, a été poursuivie pour les territoires tests dans les départements de l'Isère, du Cher, de la Haute-Corse et de l'Ardeche et de la Loire, respectivement par les CBN alpin, Bassin parisien, Corse et Massif central.

La FCBN, avait manifesté, en 2014, son intérêt pour l'outil «HabRef», développé par le MNHN, en vue de diffuser les référentiels «végétation» et «habitats». Après échange avec le MNHN, la FCBN a pris la décision de développer son propre applicatif, basé sur l'outil Codex, afin de préserver la cohérence de son système d'information et de répondre au mieux à ses besoins propres. Les développements devraient débuter en 2016, afin de mettre cet outil à disposition des CBN dès la phase de terrain 2016. Par ailleurs, afin de répondre aux attentes des CBN, il est prévu de mettre à disposition un outil permettant l'édition de catalogues papiers, basé sur la solution opensource iReport (Jaspersoft).

Tests de cartographie

Les CBN du Bassin parisien, de Corse et du Massif-central ont poursuivi les tests de cartographie alors que le CBN alpin n'a pas été en mesure de le faire, compte-tenu de la signature tardive de la convention financière avec le MEDDE et de l'obligation de recruter au préalable un phytosociologue. Les tests de cartographie ont porté sur les départements du Cher (11 800 ha), en Haute-Corse

(près de 52 000 ha) et sur la Loire par remobilisation de la carte des végétations du PNR du Pilat (58 900 ha) et sur la commune de Bertignat (2 500 ha).

Système d'information

Dans le cadre de sa contribution au programme CarHAB, la FCBN a continué de participer activement au groupe de travail «Système d'Information CarHAB», notamment sur la question, devenue prioritaire, de la saisie de terrain. Dans ce but, le GT SI CarHAB a proposé un format standard d'échange de données pour la saisie de terrain. Ce format a été présenté et discuté à l'occasion de réunions impliquant le GT méthodologie. Des propositions concrètes pour un outil de saisie terrain ont été faites. À la suite de ce travail, l'IGN a débuté le développement d'un plugin sous QGIS (extension « métier » utilisable dans un logiciel libre de géomatique). Les membres du GT ont de nouveau été appelés à contribuer aux développements en participant au recettage de l'application. L'application doit être testée en grandeur nature à l'occasion de la campagne de terrain 2016.

Les réalisations du réseau, en bref...

- Cartographie de plus de 120 000 ha ;
- Participation à 3 réunions du Comité technique du programme ;
- Animation de 2 réunions du GT "méthodologie de cartographie" ;
- Participation à 4 réunions du GT "Système d'information CarHAB" ;
- Publication du synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France ;
- Edition du Cahier scientifique et technique n°2 du CBN de Brest : Les landes du Massif armoricain.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre de réunions techniques animées par la FCBN pour l'élaboration du guide méthodologique CarHAB	2	2
Version 1 du guide méthodologique CarHAB formalisée	oui	non*

* Report de la date de livraison en 2015 en accord avec le MEDDE

Projet VegFrance

Le projet VegFrance, dont le pilotage est assuré par l'Université de Rennes 1, vise à constituer une base de données nationale réunissant les relevés permettant de décrire la végétation, de l'échelle stationnelle jusqu'au

contexte paysager. En 2015, la FCBN a participé aux deux réunions du groupe opérationnel organisées pour échanger sur l'outil de visualisation web des données, les documents contractuels et les dictionnaires de données.

Liste rouge des écosystèmes et habitats

Le projet d'élaboration d'une liste rouge des habitats européens a été lancé en 2014. Le projet est piloté par l'Unité de recherche Alterra Wageningen (Pays-bas) et l'UICN, en association avec NatureBureau (Angleterre). La FCBN s'est impliquée dans le projet et a mobilisé des membres du réseau des CBN. À partir des informations complétées par les CBN alpin, du Massif-central, Méditerranéen et de Corse, la FCBN a mis à disposition des informations portant sur 103 habitats présents en France en vue de permettre leurs évaluations à l'échelle européenne.

Par ailleurs, au mois de février, la FCBN a participé à une réunion de lancement de la liste rouge écosystèmes en France, organisée par le Comité français de l'UICN. Les actions d'évaluation ont débuté en 2015 pour les écosystèmes forestiers méditerranéens, avec l'appui de nombreux partenaires, dont le CBN Méditerranéen et le CBN de Corse. La FCBN a accueilli la réunion du groupe de travail le 15 octobre dans ses locaux à Montreuil.

Forêt d'ifs, Brusco-Tavignano
© FCBN



Contribution au SINP, à l'ONB et à l'INPN

Dans le cadre de la mise en œuvre du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP), la FCBN a poursuivi son implication en s'appuyant sur l'expertise du réseau des CBN, suite notamment à la publication au Bulletin officiel du MEDDE, de la circulaire relative au protocole d'adhésion au SINP, le 25 juin 2013. Outre sa participation au Comité de pilotage national (COPIL), la FCBN a représenté le réseau dans les réunions techniques des différents groupes de travail nationaux (GT), dans lesquelles elle est intervenue à travers des contributions techniques sur des documents de référence : mandats des GT, documents de travail, spécifications techniques, etc. Les contributions techniques s'appuient sur les expertises du réseau des CBN et le travail d'animation de la FCBN.

SINP

La FCBN s'est impliquée dans les réflexions nationales visant à modifier les modalités de diffusion des données dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP). Dans ce cadre, le 2 décembre, sur mandat du CA de la FCBN, le Comité des Directeurs du réseau a adopté une résolution en vue de consolider la place et le rôle du réseau des CBN.

Par ailleurs, l'expertise juridique mutualisée a permis de finaliser le projet de contrat de licence de réutilisation des données détenues ou produites par la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et les conservatoires botaniques nationaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SINP, la FCBN a poursuivi son implication dans les réunions techniques des différents groupes de travail nationaux (GT). Elle est intervenue à travers des contributions apportées sur des documents de cadrage ou techniques. Les contributions s'appuient sur les expertises du réseau des CBN et le travail d'animation de la FCBN.

GT « formats standards de données »

Un groupe de travail dédié à la mise en place de standards de données pour le SINP a été lancé début 2013. Il a permis de produire un document définissant le format standard d'échange des données du SINP relatif à l'occurrence des taxons, présentant les informations communes des observations naturalistes. À partir de ce format, des extensions peuvent être définies, comme pour les données d'observations relatives aux végétations qui ont fait l'objet d'un travail en 2014. Cette année, n'ayant pu directement participer à la réunion en présentiel du GT « relevé phytosociologique » du 8 juillet, la FCBN a contribué à travers une contribution transmise a posteriori au responsable du GT.

GT « métadonnées »

Les travaux réalisés dans le cadre du SINP depuis 2012 (GT standard de données, GT validation, etc.) et ceux menés par la FRB dans le domaine de la recherche avec le souci d'un profil commun SINP-Ecoscope, ont nécessité la révision du profil de métadonnées SINP. La FCBN a participé à cette révision lors d'un GT, le 14 décembre.

Comité utilisateurs « Plateforme régionale SINP »

Lancé au début de l'année 2015, ce comité « utilisateurs » a pour objectif d'orienter et de faire un retour d'expérience sur l'outil OGAM – GINCO. Cet outil doit à terme assurer les fonctions des plateformes régionales ou thématiques du SINP. La FCBN a participé à 5 réunions du comité utilisateur.

GT « validation des données »

Les dispositions de l'article 3 du protocole du SINP prévoient de : « définir et mettre en œuvre des critères de qualité des données », afin de rendre possible la qualification des données, c'est à dire la mise en place d'un ensemble de procédures permettant d'apprécier la qualité technique et scientifique d'une série de données. Un groupe de travail spécifique, animé par le MNHN, a été mis en place en 2014.

Ce groupe de travail s'est réuni à quatre reprises, en 2015, pour finaliser la terminologie définie en 2014, traiter la question des besoins des acteurs du SINP, établir la démarche générale et les paramètres à prendre en compte pour les procédures de conformité, de cohérence et de validation des données et des métadonnées du SINP au niveau des plateformes régionales, thématiques et nationale. Dans ce cadre, la FCBN a contribué aux réflexions du groupe de travail, en participant à l'ensemble des réunions du groupe de travail et en amendant les différents documents proposés à la relecture. L'ensemble des travaux doit aboutir, en 2016, à la rédaction d'une première version d'un guide méthodologique pour la conformité, la cohérence et la validation des données et des métadonnées du SINP.

INPN

La mise en œuvre de la convention de partenariat MEDDE / MNHN / FCBN, relative à la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel, s'est concrétisée, au cours de l'année, par la transmission, par la FCBN, de plus de 20 millions de données d'observation de la flore. Cette transmission au MNHN, a permis d'augmenter de manière considérable le nombre de données accessibles dans l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Les données ont également été retransmises dans le GBIF, dans lequel elles sont téléchargeables.

La convention de partenariat est échue depuis le 12 avril 2015. Une réunion d'échange entre la FCBN et le MNHN-SPN a eu lieu le 23 janvier, durant laquelle la FCBN a proposé de procéder à une prorogation d'un an et de compléter ladite convention d'une part, par des dispositions relatives à la restitution des connaissances, à l'échelon national, à travers des dispositions spécifiques à la flore et aux habitats, et d'autre part, par un article relatif à la valorisation des connaissances. Cette proposition n'a pas été retenue par le MNHN qui souhaitait formaliser une nouvelle convention.

Par ailleurs, la FCBN a participé au comité d'orientation de l'INPN qui s'est réuni le 24 juin, durant lequel les évolutions récentes et à venir de l'outil INPN ont été présentées par le MNHN.

ONB

La FCBN a participé, le 19 mars, à une réunion du GT « Observatoires territoriaux » qui s'est tenue au MEDDE. Lors de cette réunion, une feuille de route a été proposée afin de favoriser l'organisation collective des observatoires lorsqu'ils identifient des travaux à conduire en commun. À la demande du MEDDE/DEB, la FCBN a participé au groupe de travail « Portrait de la biodiversité communale » à deux reprises (5 février et 5 mars). Cette action vise à produire, en routine informatique, une synthèse des connaissances publiques, disponibles et mobilisables au niveau national, concernant la biodiversité des communes et les activités anthropiques.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre de participations d'un salarié de la FCBN à des réunions de GT du SINP, de l'ONB et de l'INPN	7	13*
Nombre de données « flore » pré-qualifiées transmises au MNHN pour intégration dans l'INPN	21 millions	21 millions

*Copil SINP (1), CO INPN (1), OGAM (5), GT "Validation de données" (3), GT "Métadonnées" (1), GT "Diffusion des données" (2)



Mise en œuvre du PNA Liparis
© É. CHAMMARD - CBN Sud-atlantique

Élaboration de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux et aquatiques

L'évaluation de l'état de conservation au sein des sites Natura 2000 est une obligation en droit français. Le MNHN est, à cet effet, chargé par le MEDDE de mettre en place des méthodes standardisées pour évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. Dans ce cadre, et sous la coordination de la FCBN, les CBN alpin, CBN de Corse et CBN méditerranéen de Por-

querolles ont apporté un appui scientifique et technique au MNHN pour l'élaboration de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire. Ils ont réalisé des relevés phytosociologiques et apporté leur expertise pour le traitement et l'analyse des données.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Taux de réalisation, par les CBN impliqués, des actions d'appui au MNHN au 31 décembre	100%	100%

EXPERTISER POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT ET DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

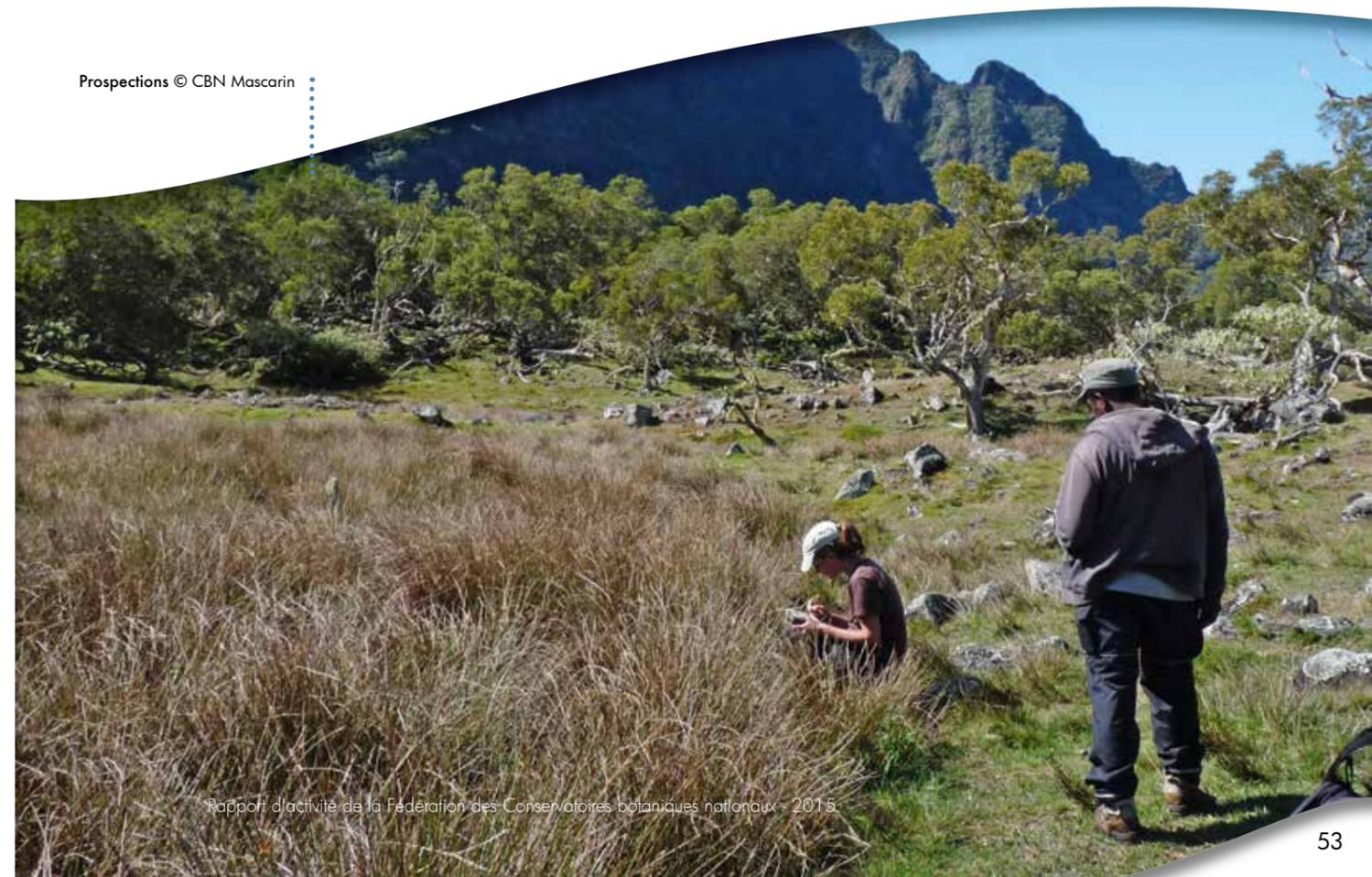
Plans nationaux d'actions - flore

Dans le cadre de sa programmation annuelle, la FCBN a contribué aux réflexions et travaux menés par le MNHN, relatifs à la méthode de hiérarchisation des espèces candidates aux futurs plans nationaux d'actions. En 2015, la FCBN a participé au dernier Copil sur la méthode de hiérarchisation des espèces éligibles à un PNA. Les travaux ayant abouti à la rédaction du document intitulé « Liste hiérarchisée d'espèces pour la conservation en France. Espèces prioritaires pour l'action publique ».

La FCBN a participé à la réunion de cadrage de l'évaluation du plan national d'actions en faveur du Liparis de Loesel et a apporté ses contributions à la définition du cadre de l'évaluation du PNA (définition des actions à évaluer et méthodologie de travail).

La FCBN a participé à la commission flore du CNPN du mois de décembre au cours de laquelle ont été présentés les éléments directeurs de la réforme PNA ainsi que les résultats de travaux de hiérarchisation des espèces qui seront appliqués en 2016 à la flore.

Prospections © CBN Mascarin





Colloque « Pourquoi et comment utiliser des végétaux d'origine locale pour restaurer la biodiversité ? » organisé par la FCBN, Plante & Cité et l'Afac-Agroforesteries le 18 juin, à Nanterre. © CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

6. Création de supports de communication et de diffusion des connaissances

FAIRE CONNAÎTRE ET CRÉER DU LIEN AU SEIN DU RÉSEAU

Malgré un contexte difficile, quelques supports de communication importants ont pu être formalisés pour faire connaître la FCBN, valoriser les actions du réseau des CBN, renforcer leur culture commune tout en préservant les spécificités de chacun des CBN et contribuer à accroître leur notoriété au niveau national.

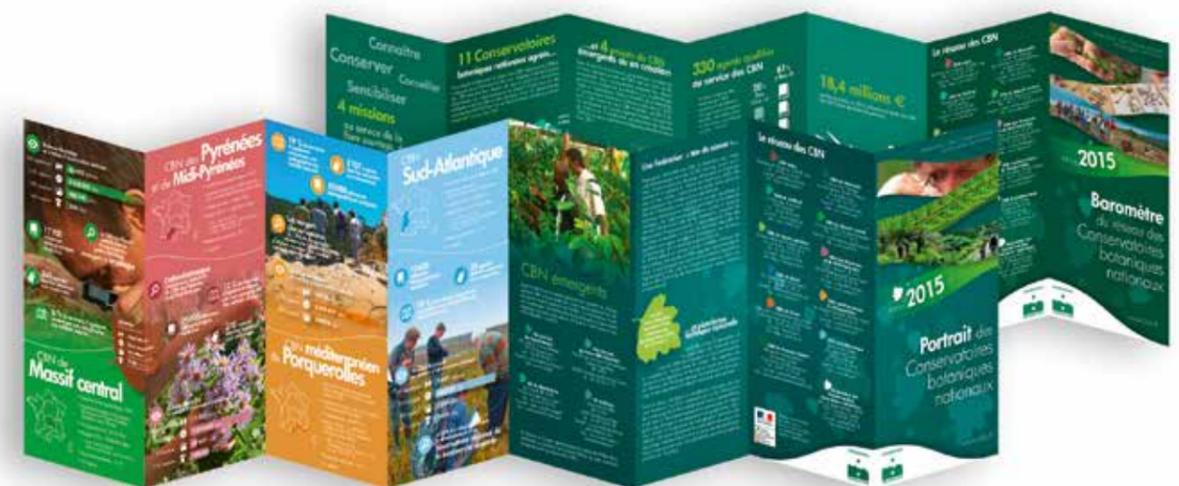
Un rapport d'activité communicant



La FCBN a produit un rapport d'activité 2014 communicant, en mobilisant pour sa conception graphique, les compétences du CBN du Massif central. Ce rapport d'activité a bénéficié d'une large diffusion auprès des membres de la FCBN et de ses partenaires institutionnels, scientifiques et gestionnaires d'espaces naturels.

Deux plaquettes pour mieux faire connaître le réseau

La FCBN s'est tout particulièrement investie dans la production de deux plaquettes de communication : l'une dressant le portrait synthétique de chaque CBN et l'autre constituant le baromètre du réseau s'appuyant sur des données de synthèse. Les actions ont porté sur le choix des indicateurs, leur mise en forme et le maquetage des plaquettes en lien avec le CBN du Massif central. Les plaquettes ont fait l'objet d'une large diffusion en janvier 2016.



Un site internet pour valoriser les actions

Hormis la mise en place de pages particulières pour le projet « Végétal local et Vraies messicoles », le site internet de la FCBN n'a pas fait l'objet de développements particuliers, mais il a été régulièrement mis à jour. La mise en place d'une lettre d'actualité automatisée à partir des flux rss générés par le site avec un système d'abonnement en page d'accueil est prévue pour le premier trimestre 2016.



Des outils collaboratifs pour partager la connaissance et l'expertise du réseau

En 2015, l'outil « CODEX » qui fait référence au partage de COonnaissances et D'EXpertises au sein du réseau des CBN a fait l'objet d'évolution. De nouvelles rubriques ont été développées :

- la rubrique REFNAT permet de synthétiser les propositions du réseau pour faire évoluer le référentiel taxonomique national TAXREF ;
- la rubrique CATNAT permet d'accéder à la synthèse des catalogues régionaux et au catalogue national en cours de constitution ;
- la rubrique FSD permet d'accéder à la dernière version des standards de données ainsi qu'aux propositions d'évolutions pour les prochaines versions ;
- la rubrique HUB permet d'interagir directement avec la base de données nationale de partage de données et d'importer, exporter, vérifier la conformité des données échangées.

Des évolutions techniques ont également été apportées : mise en place d'une interface d'installation pour les ré-utilisateurs, généralisation de la méthode de conception de nouvelles rubriques, facilitant la mise en place de nouvelles informations (ex : rubrique de gestion de catalogues de végétation, séries et géoséries en cours), mise en place du rôle de « référent » pour chaque rubrique, possibilité de rajouter des commentaires dans chaque fiche, possibilité de connaître les utilisateurs ayant accès aux rubriques, amélioration des rubriques...

Enfin, l'outil Codex a été mis à disposition à travers un système de gestion de développement collaboratif (<http://github.fcbn.fr>). Ainsi, toute personne souhaitant installer l'outil, participer au développement, proposer des évolutions ou encore remonter des bugs peut le faire.

INDICATEUR DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre de supports de communication produits au 31 décembre	3	3

DIFFUSION ET VALORISATION DES CONNAISSANCES AU NIVEAU NATIONAL

La base de données « flore » de la FCBN et son outil de visualisation de l'atlas de la flore de France n'ont pu être mis à jour faute de moyens suffisants. La FCBN s'est attachée à valoriser l'existant, à travers la publication d'un datapaper, et à développer de nouveaux axes de travail comme l'agrégation des données des catalogues "flore" et l'élaboration de la Liste rouge nationale de la flore vasculaire.

pements, afin de permettre l'émergence d'un atlas des végétations et d'intégrer prochainement les données « végétation » du réseau. Fin 2015, l'accès à cet outil n'est possible qu'en mode authentifié et permet l'affichage du jeu de données du CBN de Franche-Comté.

Enfin, la FCBN a continué de répondre aux demandes de restitution de synthèse sur les données pour les CBN et leurs partenaires. Les demandes ont principalement porté sur l'évaluation de la responsabilité régionale pour des listes particulières de taxons.

En revanche, le système d'information portant sur le volet « végétation et habitats » a fait l'objet de dévelop-

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015
Nombre de diffusion de données « flore » et « végétations » réalisées au niveau national et international	4*	4
Nombre de visites sur l'atlas en ligne de la flore de France disponible sur le site internet de la FCBN	20 000	18 000

* Version 1 d'un catalogue national « flore » dans le SI de la FCBN, données « flore » dans l'INPN et dans le GBIF et lots de données « végétation » du CBNFC dans le SI de la FCBN.

SI-Flore © FCBN

Insee	Commune	Code TaxRef	Flore(s) sujet(s) (taxon)	Nb observations	Date premiers obs.	Date derniers obs.	Nb taxon rang choisi	Nb taxon rang inf.	Nb obs. (date)200	Nb obs. loc. av.
38442	SANT-PIERRE-DE-CHARTREUSE	99903	Gentiana lutea L., 1753	470	1775	2011	1		404	466
05083	LA GRAVE	99903	Gentiana lutea L., 1753	297	1880	2010	1		294	293
09079	LE MONETIER-LES-BAINS	99903	Gentiana lutea L., 1753	280	1885	2010	1		28	275
63077	CHAMBON-SUR-LAC	99903	Gentiana lutea L., 1753	249	1910	2012	1		67	253
38186	GRESSE-EN-VERCORS	99903	Gentiana lutea L., 1753	218	1972	2010	1		82	210
04193	SANT-PAUL-SUR-LIBAYE	99903	Gentiana lutea L., 1753	190	1879	2011	1		152	189
01419	THORRY	99903	Gentiana lutea L., 1753	180	1967	2010	1		93	178

Annexes



PARMI NOS PARTENAIRES

Institutions nationales

Ministère de l'Environnement
Ministère de l'Agriculture
Ministère de la Santé
Atelier technique des espaces naturels (ATEN)
Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)

Organismes scientifique, technique ou d'enseignement supérieur

Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA)
Universités : Bretagne Occidentale, Rennes I et II, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne
Institut national de la recherche agronomique (INRA)

Institutions internationales

Planta Europa
Flora Europaeae
Alterra

Têtes de réseaux

Fédération des Parcs naturels régionaux (FPNR)
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)

Fondations

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB)

Organismes socio-professionnels

Interprofession des professionnels du végétal
Réseau de transport d'électricité (RTE)
Electricité de France (EDF-SA)
GRTgaz
Association française pour la valorisation des produits et des secteurs professionnels de l'horticulture et des paysages
Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS)
Transport et infrastructure Gaz de France (TIGF)
Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)
Fondation l'Occitane
Voies navigables de France
Compagnie nationale du Rhône

Associations

Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
Tela Botanica
Plante & Cité
Association française de lichénologie (AFL)
Société mycologique de France (SMF)
Association française arbres champêtres et agroforesteries (AFAC)
Société française de phytosociologie (SFP)
Société française d'orchidophilie (SFO)

COMPTE-RENDU FINANCIER

Tableau de synthèse - exercice 2015

DÉPENSES (€)		Prévisionnel	Réalisé
60	Achats	14 218	2 614
604	Achat d'études et de prestations de service	5 218	1 098
605	Achat matériel équipements travaux	4 000	1 516
606	Achats non stockés de matières et de fournitures	5 000	
61	Services extérieurs	61 250	46 961
613	Locations	44 250	27 637
615	Entretien et réparations et maintenance informatique	13 000	18 316
616	Assurance	4 000	1 008
62	Autres services extérieurs	419 676	195 570
622	Rémunération intermédiaires et honoraires	375 365	146 612
62260	dont honoraires CAC et expert comptable	30 000	23 726
623	Publicité, publication, relations publiques		50
625	Déplacement, missions et réceptions	18 311	8 997
627	Services bancaires, autres	26 000	16 185
63	Impôts et taxes	68 740	16 520
631	Impôts et taxes sur rémunération	63 740	9 815
633	Autres impôts et taxes	5 000	6 705
64	Charges de personnel	426 572	426 217
641	Rémunération des personnels	248 637	281 719
645	Charges sociales	169 158	138 843
648	Autres charges de personnel	8 777	5 654
65	Autres charges de gestion courante	0	6
651	Redevance pour concessions, brevets, licences, marques, procédé		
658	charges diverses de gestion courante		6
67	Charges exceptionnelles	4 000	6 717
66	Charges financières		0
68	Dotations amortissements, dépréciations et provisions	12 000	253 531
6811	Dotation aux amortissements	12 000	8 866
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées		244 665
TOTAL DES DÉPENSES		1 031 364	1 080 540
RECETTES (€)		Prévisionnel	Réalisé
70	Vente de produits finis, prestations de services, mds	84 354	76 608
706	Facturation expertise TVA		-5 000
706	PCA sur financement AESN	79 754	79 754
706	Vente produits finis Obs ambroisie	1 854	1 854
74	Subventions d'exploitation	713 754	711 800
741	Subvention MEDDE	634 000	634 000
741	Projet EDF	50 000	50 000
741	Projet ATEN	27 000	27 000
741	Projet Ambroisie	4 000	800
75	Autres produits de gestion courante	66 000	66 007
756	dont Cotisations	66 000	66 000
758	dont Autres produits		7
76	Produits financiers	2 208	2 554
77	Produits exceptionnels	0	4 022
78	Reprises sur amortissement et provisions (dont FD N-1)	140 140	155 659
	Reprise de provision exceptionnelle		15 519
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	140 140	140 140
79	Transferts de charges d'exploitation		957
TOTAL DES RECETTES		1 006 456	1 017 607
RÉSULTAT (recettes - dépenses)		0	69 470
AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS (en €)		Prévisionnel	Réalisé
	Dotations sur Immobilisations		8 866

SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE RÉALISATION 2015

Il est précisé que ces indicateurs ne reflètent pas à eux seuls la réalisation d'une action

INDICATEUR	Cible prévisionnelle 2015	Réalisé 2015	
GESTION ET PILOTAGE DE LA STRUCTURE			
Nombre d'outils de gouvernance, de pilotage ou de gestion adoptés par les instances	5*	4	😊
REPRÉSENTATION DU RÉSEAU			
Nombre de réunions (COPI, etc.) ou manifestations nationales dans lesquelles au moins un salarié de la FCBN a représenté le réseau des CBN	30	44	😊
RENFORCEMENT DES PARTENARIATS			
Nombre de conventions cadre de partenariats signées au 31 décembre	2	3	😊
PROJET « ZONES HUMIDES »			
Nombre de fiches descriptives des taxons produites « fiche flore »	517	520	😊
Nombre de fiches descriptives des syntaxons produites « fiche classes »	145	146	😊
ANIMATION DU CONSEIL DE DIRECTION ET DES GROUPES DE TRAVAIL INTER-CBN			
Nombre de réunions du Conseil de direction animées avec documents préparatoires, ordre du jour et compte rendu, formalisés et validés	8	10	😊
Nombre de réunions des GT animées ou co-animées avec documents préparatoires, ordre du jour et compte rendu, formalisés et validés	7	7	😊
DÉVELOPPEMENT D'UN CENTRE DE RESSOURCES			
Nombre de CBN dont les relevés de végétation sont intégrés dans le SI de la FCBN au 31/12	1	1	😊
Nombre de nouvelles occurrences de taxons intégrées dans le SI de la FCBN au 31/12	1 million	0*	😞
* l'agrégation des données « flore » a été reportée au 1 ^{er} semestre 2016			
ÉLABORATION DE LA LISTE ROUGE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Outil d'évaluation des taxons de la Liste rouge nationale formalisé et opérationnel au 30/06	oui	oui	😊
Nombre de taxons évalués pour l'élaboration de la Liste rouge nationale	400	0	😞
SOUTIEN À LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES			
Taux de réponse aux demandes d'expertises ponctuelles du MEDDE/DEB	100%	100%	😊
Version 1 de l'outil d'évaluation des menaces d'invasion des espèces exotiques, formalisée et opérationnelle au 31/12	oui	oui	😊
SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE LA TVB			
Taux de participation aux groupes de travail pilotés par le MEDDE	100 %	50 %	😊
Rédaction d'une note d'opportunité sur les enjeux flore/végétations et continuités écologiques, en vue d'un dispositif de suivi/évaluation de la TVB	oui	oui	😊
PROGRAMME CARHAB			
Nombre de réunions techniques animées par la FCBN avec les partenaires pour l'élaboration du guide méthodologique "CarHAB"	2	2	😊
Livraison au 31/12 de la version 1 du guide méthodologique "CarHAB"	oui	non*	😞
* Report de la date de livraison mi-avril 2015 en accord avec le MEDDE.			
CONTRIBUTION AU SINP, À L'ONB ET À L'INPN			
Nombre de participations d'un salarié de la FCBN à des réunions de GT du SINP, de l'ONB et de l'INPN	7	13*	😊
Nb de données « flore » pré-qualifiées transmises au MNHN pour intégration dans l'INPN	21 millions	21 millions	😊
* Copil SINP (1), CO INPN (1), OGAM (5), GT "Validation de données" (3), GT "Métadonnées" (1), GT "Diffusion des données" (2)			
MÉTHODE D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS AGROPASTORAUX ET AQUATIQUE			
Taux de réalisation, par les CBN impliqués, des actions d'appui au MNHN avant le 31 décembre	100 %	100 %	😊
FAIRE CONNAÎTRE ET CRÉER DU LIEN AU SEIN DU RÉSEAU			
Nombre de supports de communication produits au 31 décembre	3	3	😊
DIFFUSION ET VALORISATION DES CONNAISSANCES			
Nombre de diffusion de données « flore » et « végétations » réalisées au niveau national et international	4*	4	😊
Nombre de visites sur l'atlas en ligne de la flore de France disponible sur le site internet de la FCBN	20 000	18 000	😊
* Version 1 d'un catalogue national « flore » dans le SI de la FCBN, données « flore » dans l'INPN et dans le GBIF et lots de données « végétation » du CBNFC dans le SI de la FCBN.			

LE RÉSEAU DES CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX

CBN alpin

Domaine de Charance
05000 Gap
Tél. : 04 92 53 56 82
Fax : 04 92 51 94 58
Courriel : cbna@cbn-alpin.org
Site : <http://cbn-alpin.org>

CBN de Mascarin

2, rue du Père Georges
Les colimaçons
97436 Saint-Leu
Ile-de-La-Réunion
Tél. : 02 62 24 27 25
Fax : 02 62 24 85 63
Courriel : cbnm@cbnm.org
Site : www.cbnm.org

CBN de Bailleul

Hameau des Haendries
59270 Bailleul
Tél. : 03 28 49 00 83
Fax : 03 28 49 09 27
Courriel : infos@cbnbl.org
Site : www.cbnbl.org

CBN du Massif central

Le Bourg
43230 Chavaniac-Lafayette
Tél. : 04 71 77 55 65
Fax : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site : www.cbnmc.fr

CBN du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle
61, rue Buffon
75005 Paris
Tél. : 01 40 79 35 54
Fax : 01 40 79 35 53
Courriel : cbnbp@mnhn.fr
Site : <http://cbnbp.mnhn.fr>

CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

Vallon de Salut - BP 315
65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex
Tél. : 05 62 95 85 30
Fax : 05 62 95 03 48
Courriel : contact@cbnmp.fr
Site : www.cbnmp.fr

CBN de Brest

52, allée du Bot
29200 Brest
Tél. : 02 98 41 88 95
Fax : 02 98 41 57 21
Courriel : cbn.brest@cbnbrest.com
Site : www.cbnbrest.fr

CBN méditerranéen de Porquerolles

34, avenue Gambetta
83400 Hyères
Tél. : 04 94 16 61 40
Fax : 04 94 16 61 49
Courriel : contact@cbnmed.fr
Site : <http://www.cbnmed.fr>

CBN de Corse

Office de l'environnement de la Corse
14, avenue Jean Nicoli
20250 Corte
Tél. : 04 95 45 04 00
Fax : 04 95 33 84 73
Courriel : cbnc@oec.fr
Site : <http://cbnc.oec.fr>

CBN Sud-Atlantique

Domaine de Certes Graveyron
33980 Audenge
Tél. : 05 57 76 18 07
Fax : 05 56 26 52 96
Courriel : cbsa.info@laposte.net
Site : www.cbnsa.fr

CBN de Franche-Comté

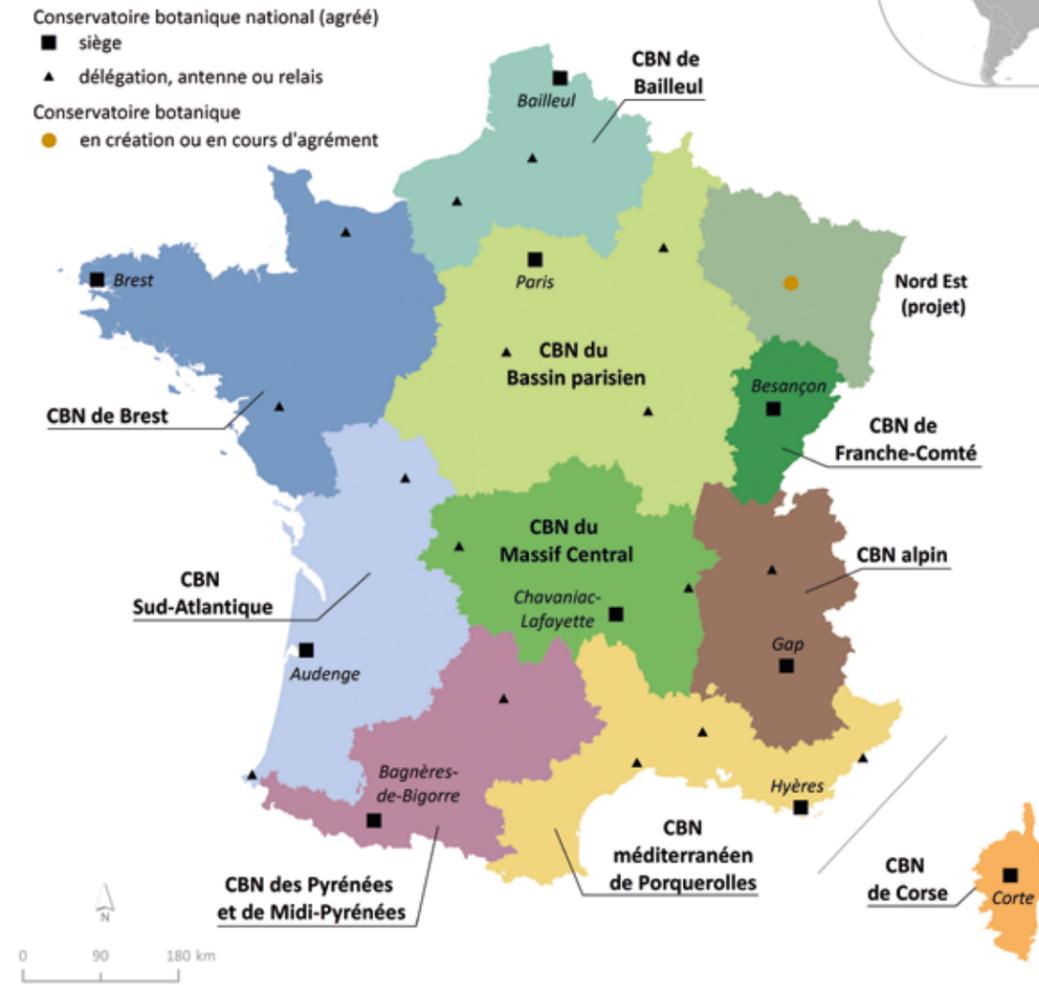
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7, rue Voirin
25000 Besançon
Tél. : 03 81 83 03 58
Fax : 03 81 53 41 26
Courriel : contact@cbnfc.org
Site : www.conservatoire-botanique-fc.org

Fédération des Conservatoires botaniques nationaux

18 rue Beaumarchais - BP 87
93511 Montreuil Cedex
Tél. : 01 80 89 70 00
Courriel : contact@fcbn.fr
Site : www.fcbn.fr



LE RÉSEAU DES CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX EN 2015



CBN de Mascarin
(La Réunion, Mayotte et îles éparses)
Saint-Leu

CB de Martinique
Fort-de-France

CB de Guadeloupe
Basse-Terre

Guyane
Cayenne

Sources : IGN - BdCarto 2010, Natural Earth 2010, FCBN / Réalisation : FCBN, Anais JUST, mise à jour Thomas Milon 15/01/2015

PROJETS DE CONSERVATOIRES BOTANIQUE NATIONAUX

CB des îles de Guadeloupe

907 chemin Circonvallation
97100 Basse Terre
Tél. : 05 90 99 06 21
Fax : 05 90 99 08 11
Courriel : contact@cbig.fr
Site : www.cbig.fr

Pôle lorrain du futur CBN Nord-Est

Faculté des Sciences et Technologies
Campus Aiguillettes
BP 70239 - 54506 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex
03 83 68 41 77

CB de Martinique

Parc floral - BP 4033
97254 Fort-de-France cedex
Tél. : 05 96 63 49 09
Fax : 05 96 51 49 53
Courriel : cbafr.mque@orange.fr
Site : www.cbmartinique.com

CB d'Alsace

1, place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
Courriel : conservatoirebotanique.alsace@gmail.com



Coordination : Bruno Dutrève (FCBN).

Conception graphique : Stéphane Perera (CBN du Massif central).

Photos de couverture et dos de couverture :

A. Descheemacker, S. Perera, M. Pouvreau (CBN du Massif central).

Réalisation : Fédération des CBN - 2017



**Fédération des Conservatoires
botaniques nationaux**

18 rue Beaumarchais – BP 87
93511 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 80 89 70 00
Courriel : contact@fcbn.fr
Site Internet : www.fcbn.fr